



## **13<sup>ème</sup> Synode national Sète, 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025**

### **Cahier post synodal**



*Seuls les actes du synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.*

## Table des matières

<b>Texte des décisions .....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 1 : Constitution du Bureau du synode.....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 2 : Élection du modérateur.....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 3 : Élections des vice-modérateurs .....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 4 : Adoption de l'emploi du temps .....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 5 : Autorisations des personnes invitées à participer au huis-clos.....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 6 : Élections des titulaires du Conseil national .....</b>	<b>4</b>
<b>Décision n° 7 : Élections des titulaires de la Commission des affaires générales.....</b>	<b>5</b>
<b>Décision n° 8 : Élections des titulaires de la Commission des ministères.....</b>	<b>5</b>
<b>Décision n° 9 : Nombre de membres de la Coordination nationale évangélisation - formation.....</b>	<b>5</b>
<b>Décision n° 10 : Élections des titulaires de la Coordination nationale évangélisation - formation ....</b>	<b>5</b>
<b>Décision n° 11 : Élections des titulaires de la Commission de conciliation et d'appel.....</b>	<b>6</b>
<b>Décision n° 12 : Mise à jour de la liste des membres de l'Union .....</b>	<b>6</b>
<b>Décision n° 13 : Suppression de postes .....</b>	<b>15</b>
<b>Décision n° 14 : Renouvellement des postes temporaires .....</b>	<b>16</b>
<b>Décision n° 15 : Liste des Institutions participant de la même mission que l'Église protestante unie de France agréés pour la période quadriennale 2025-2028 .....</b>	<b>17</b>
<b>Décision n° 16 : Attribution d'une allocation d'équipement informatique et téléphonique aux ministres</b>	<b>17</b>
<b>Décision n° 17 : Approbations des comptes annuels (compte de résultat 2024 et bilan au 31 décembre 2024) et des actes de gestion financière et d'administration légales des biens .</b>	<b>17</b>
<b>Décision n° 18 : affectation du résultat 2023 de l'Union nationale.....</b>	<b>18</b>
<b>Décision n° 19 : Approbation du budget titre A 2025 .....</b>	<b>18</b>
<b>Décision n° 20 : Traitement des ministres pour l'année 2025 .....</b>	<b>19</b>
<b>Décision n° 22 : Contributions des régions au titre A du budget de l'Union pour l'exercice 2026 ...</b>	<b>19</b>
<b>Décision n° 23 : Élections des suppléants de la Commission des affaires générales.....</b>	<b>19</b>
<b>Décision n° 24 : Élections des suppléants de la Commission des ministères .....</b>	<b>20</b>
<b>Décision n° 25 : Élections des suppléants du Conseil national .....</b>	<b>20</b>
<b>Décision n° 26 : Élections des suppléants de la Coordination nationale évangélisation - formation</b>	<b>20</b>
<b>Décision n° 27 : Élections des suppléants de la Commission de conciliation et d'appel.....</b>	<b>20</b>
<b>Décision n° 28 : Mission de l'Église et Ministères .....</b>	<b>21</b>
<b>Décision n° 29 : Pour le déroulement du synode.....</b>	<b>23</b>
<b>Décision n° 30 : Vœu n° 1 : Palestine .....</b>	<b>23</b>
<b>Décision n° 31 Vœu n° 2 : Prise en compte de la pluralité des voix sur la question de la fin de vie.</b>	<b>25</b>

Décision n° 32 : Vœu n° 3 : Laïcité .....	25
Décision n° 33 : Vœu n° 4 : Souffrances du corps pastoral .....	25
Décision n° 34 : Vœu n° 5 : Crise des vocations pastorales .....	26
Décision n° 35 : Vœu n° 6 : Harcèlement et maltraitements en Église.....	26
Décision n° 36 : Vœu n° 7 : chantier de réflexion sur les relations hommes-femmes au sein de l'EPUDF 26	
Décision n° 37 : Vœu n° 8 : Garantir la sécurité des publics vulnérables.....	27
Décision n° 38 : Vœu n° 9 : Les violences sexistes et sexuelles.....	27
Décision n° 39 : Vœu n° 10 : Abus.....	28
Décision n° 40 : Vœu n° 11 : Appel à la repentance .....	28
Décision n° 41 : Vœu n° 12 : La Commission des nominations .....	29
Décision n° 42 : Vœu n° 13 : Financement de la formation des aumôniers .....	29
Décision n° 44 : Vœu n° 15 : Réseaux Sociaux .....	29
Décision n° 45 : Vœu n° 16 : Pour une Église qui entraîne.....	30
Décision n° 46 : Communiqué conjoint EPUdF-UEPAL .....	31
Décision n° 47 : Élection du modérateur 2026 .....	31
<b>Message de la présidente du Conseil national .....</b>	<b>32</b>
<b>Rapport oral du trésorier du Conseil national .....</b>	<b>39</b>
<b>Message d'envoi du pasteur Christian Baccuet .....</b>	<b>55</b>

*Le Synode compte 104 membres disposant de la voix délibérative.  
La majorité absolue est donc à 53 voix.*

Tout en ne recourant pas à l'écriture inclusive, la rédaction de ces décisions s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin pour désigner les fonctions.



Valérie RENAUD	91 voix pour
Céline ROHMER	90 voix pour
Corinne SCHEELE	88 voix pour

Emmanuel ROUANET : 1 voix pour  
2 bulletins nul

### **Décision n° 7 : Élections des titulaires de la Commission des affaires générales**

Éric GEORGE	88 voix pour
Julien GIRAUD-DESTEFANIS	90 voix pour
Pierre-Alain JACOT	91 voix pour
Isabelle ROLLAND	91 voix pour
Henri SEILLAN	89 voix pour
Marianne Von ALLMEN-KOHLER	91 voix pour

### **Décision n° 8 : Élections des titulaires de la Commission des ministères**

Sylvie ARNSTAM	87 voix pour
Bastien DURRLEMAN	91 voix pour
Frédéric FOURNIER	89 voix pour
Isabelle GABAIX	91 voix pour
Marie-Paule GARY	90 voix pour
Dominique IMBERT	86 voix pour
Edina PULAI	86 voix pour
Nadine REVIAL	91 voix pour
Andreas SEYBOLDT	89 voix pour
Corinna THOMAS	91 voix pour

### **Décision n° 9 : Nombre de membres de la Coordination nationale évangélisation - formation**

Le Synode national, à la demande de la Coordination nationale, donne son accord au passage de 14 à 12 titulaires pour la coordination nationale évangélisation - formation, à titre expérimental.

91 voix pour ; 0 Contre

### **Décision n° 10 : Élections des titulaires de la Coordination nationale évangélisation - formation**

Clémentine BESSE	90 voix pour
Paul-Émile BRETEGNIE	90 voix pour
Corinne CHARRIAU	91 voix pour
Mariana ERHARDT	91 voix pour
Hervé GANTZ	90 voix pour
Matthieu GONDRAN	91 voix pour
Aurore KONING	90 voix pour
Mathilde PORTE	90 voix pour
Jean-Paul ROUSSENNAC	91 voix pour
Véronique TECHER-JOLIEZ	90 voix pour
Pascal VIGOUROUX	89 voix pour
Simon WIBLÉ	91 voix pour

## Décision n° 11 : Élections des titulaires de la Commission de conciliation et d'appel

Isabelle BÉCHON	91 voix pour
Otilie BONNEMA	90 voix pour
Philippe-Alain DEGUILHAUME	91 voix pour
Sylvie FRANCHET d'ESPEREY	91 voix pour
Joël GEISER	76 voix pour
Jean-François GUÉRY	91 voix pour
Marie-Christine MICHAU	90 voix pour
Paolo MORLACCHETTI	91 voix pour
Édith PERROT	91 voix pour
Lauriane CRONFALT	1 voix pour
Robin SAUTTER	2 voix pour

## Décision n° 12 : Mise à jour de la liste des membres de l'Union

**92 voix pour ; 0 contre**

Le Synode national,

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,

Vu l'article 13 de la Constitution de l'Église protestante unie de France,

Vu les avis des conseils régionaux concernés et du Conseil national,

**1. Arrête comme suit la liste des membres de l'Union nationale des associations culturelles :**

RÉGION CENTRE-ALPES-RHONE
---------------------------

Association culturelle à vocation régionale EPU CAR (ACREPU)

Église réformée Arve Mont-Blanc (74)

Église réformée de Mâcon (71)

Église réformée de Roanne (42)

EPU Clermont-Auvergne (EPUCA) (63)

EPU Communauté luthérienne de Lyon (69)

EPU d'Annecy (74)

EPU d'Aubenas-Vals (07)

EPU d'Annonay (07)

EPU de Chabeuil-Châteaudouble (26)

EPU de Die (26)

EPU de Firminy (42)

EPU de Grenoble (38)

EPU de l'Enclave et du Tricastin (26)

EPU de la vallée du Doux (07)

EPU de La Véore (26)

EPU de Le Puy, Yssingéaux et disséminés (43)

EPU de Livron-Loriol sur Drôme (26)

EPU de Lyon (69)

EPU de Lyon-Terreaux (69)

EPU de Montélimar-Le Teil (26)

EPU de Montluçon (03)

EPU de Moulins (03)

EPU de Nord-Isère (38)

EPU de Ouvèze-Payre (07)

EPU de Portes-lès-Valence (26)  
EPU de Privas-Flaviac (07)  
EPU de Romans (26)  
EPU de Saint-Chamond, Vallée du Gier, Saint-Jean-Bonnefonds  
EPU de Saint-Etienne-Forez (42)  
EPU de Saône et Bresse (71)  
EPU de Savoie (73)  
EPU de Tence (43)  
EPU de Tournon-Tain (26)  
EPU de Trièves-Matheysine (38)  
EPU de Valence-Deux rives (26)  
EPU de Valserine, Haut-Bugey (01)  
EPU de Vernoux-Chalencon (07)  
EPU de Vichy (03)  
EPU de Vienne, Roussillon, Saint-Vallier (38)  
EPU de Villefranche-sur-Saône (69)  
EPU de Voiron (38)  
EPU des Baronnie (26)  
EPU du Bas-Diois (26)  
EPU du Bas-Eyrieux (07)  
EPU du Chablais (74)  
EPU du Chambon-sur-Lignon (43)  
EPU du Crestois (26)  
EPU du Creusot et disséminés (71)  
EPU du Genevois-et-Giffre (74)  
EPU du Haut-Diois - Luc  
EPU du Mazet-Saint-Voy (43)  
EPU du Pays de Gex (01)  
EPU du Plateau d'Alboussière (07)  
EPU du plateau de Saint-Agrève (07)  
EPU du Pont d'Arc (07)  
EPU en Bresse-Bugey-Dombes (01)  
EPU en Eyrieux-Boutières (07)  
EPU Entre Roubion et Jabron (26)

<b>RÉGION CÉVENNES-LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>
---

Association cultuelle à vocation régionale EPU CLR (ACREPU)  
Église Réformée de Collioure (66)  
Église réformée évangélique de Les Plantiers (30)  
EPU de Bagnols-Pont Bourg (30)  
EPU de Beaucaire-Tarascon (30)  
EPU de Beauvoisin (30)  
EPU de Béziers (34)  
EPU de Camargue-Vidourle (30)  
EPU de Cèze-Auzonnet Saint-Ambroix  
EPU de Codognan-Mus-Aigues Vives-Gallargues (30)  
EPU de Durfort (30)  
EPU de Florac (48)  
EPU de Gardonnenque-Brignon-Saint-Maurice (30)

EPU de Générac-Aubord (30)  
EPU de l'Uzège (30)  
EPU de la Vallée Borgne (30)  
EPU de la Vallée de l'Ourne (30)  
EPU de la Vallée Longue (48)  
EPU de la Vaunage (30)  
EPU de Le Cailar (30)  
EPU de Lédignan-Ribaute les Tavernes (30)  
EPU de Lézan-Canoules (30)  
EPU de Marsillargues (34)  
EPU de Mende (48)  
EPU de Meyrueis (48)  
EPU de Mialet-Corbès (30)  
EPU de Monoblet (30)  
EPU de Montpellier et alentours (34)  
EPU de Narbonne (11)  
EPU de Nîmes (30)  
EPU de Perpignan et Amélie-les-Bains (66)  
EPU de Saint-Chartes (30)  
EPU de Saint-Géniès-Gajan (30)  
EPU de Saint-Jean-du-Gard (30)  
EPU de Sète et du Bassin de Thau (34)  
EPU de Sommières et villages (30)  
EPU de Valleraugue-Ardaillers-Taleyraç (30)  
EPU de Vauvert-Saint-Gilles (30)  
EPU de Vébron-Rousses (48)  
EPU de Vergèze-Vistrenque (30)  
EPU de Vialas-Génolhac (48)  
EPU des Cévennes Méridionales (30)  
EPU des Hautes vallées cévenoles (48)  
EPU du Bassin Alésien (30)  
EPU du Coutach (30)  
EPU du Haut-Vidourle (30)  
EPU du Lunellois (34)  
EPU du Pont de Montvert (48)  
EPU du Sud Aveyron (12)  
EPU du Val de Salindrenque (30)  
EPU du Val d'Orb (34)  
EPU en Cœur d'Hérault (34)

RÉGION EST-MONTBÉLIARD
------------------------

Association culturelle à vocation régionale Est-Montbéliard (ACREPU) (25)

**Associations culturelles luthériennes**

EPU d'Audinco Arbouans (25)  
EPU de Beaucourt (90)  
EPU de Belfort (90)

EPU de Bethoncourt, Bussurel, Vyans-le-Val (25)  
EPU de Delle-Badevel (90)  
EPU de la Boucle du Doubs (25)  
EPU de la vallée du Rupt (25)  
EPU de Montbéliard (25)  
EPU de Montécheroux (25)  
EPU de Pont-de-Roide (25)  
EPU de Seloncourt - Bondeval (25)  
EPU de Sochaux-Charmont (25)  
EPU de Vandoncourt - Dasle (25)  
EPU de Vesoul (70)  
EPU des Vosges saônoises (70)  
EPU du Châtelot (25)  
EPU du Mont-Bart (25)  
EPU du Mont-Vaudois (70)  
EPU du Plateau de Blamont (25)  
EPU du Val d'Allan (25)  
EPU du Vallon (25)

#### **Associations culturelles réformées**

EPU de Bar-le-Duc et Saint-Dizier (52)  
EPU de Besançon et environs (25)  
EPU de Chaumont - Sud Haute-Marne (52)  
EPU de Dijon, Beaune et Côte-d'Or (21)  
EPU de Remiremont (88)  
EPU de Vosges - Meurthe (88)  
EPU d'Épinal - Thaon (88)  
EPU du Jura (39)  
EPU du Plateau lorrain (54)

<b>RÉGION INSPECTION LUTHÉRIENNE DE PARIS</b>
---

Association culturelle à vocation régionale EPU ILP (ACREPU)  
Association générale de la Mission intérieure (75)  
EPU de Bon Secours (75)  
EPU de Bourg-la-Reine (92)  
EPU de Courbevoie - La Garenne-Colombes (92)  
EPU de l'Ascension (75)  
EPU de l'Unité de Noisy-le-Grand (93)  
EPU de la Réconciliation de Suresnes (92)  
EPU de la Rédemption (75)  
EPU de la Résurrection (75)  
EPU de Trinité - Saint-Marcel (75)  
EPU des Billettes (75)  
EPU Saint-Étienne du Perreux-sur-Marne (94)  
EPU Saint-Jean (75)  
EPU Saint-Luc de Vanves (92)  
EPU Saint-Marc de Massy (91)

EPU Saint-Marc de Noisy-le-Sec (93)  
EPU Saint-Matthieu de Pontault-Combault (77)  
EPU Saint-Paul (75)  
EPU Saint-Pierre (75)

RÉGION NORD-NORMANDIE
-----------------------

Association culturelle à vocation régionale Nord-Normandie (ACREPU) (80)  
EPU à Évreux et dans l'Eure (27)  
EPU d'Elbeuf (76)  
EPU de Bayeux (14)  
EPU de Beauvais (60)  
EPU de Caen (14)  
EPU de Calais-Saint Omer (62)  
EPU de Châlons-en-Champagne (51)  
EPU de Charleville-Mézières (08)  
EPU de Cherbourg Nord-Cotentin (50)  
EPU de Compiègne et environs (60)  
EPU de Côte d'Albâtre/Caux (76)  
EPU de Courseulles Côte de Nacre (14)  
EPU de Creil (60)  
EPU de Dieppe (76)  
EPU de Douaisis (59)  
EPU de Dunkerque (59)  
EPU de Fives-Lille, « Foyer du Peuple » (59)  
EPU de l'Artois (62)  
EPU de la Somme (80)  
EPU de Lecelles-Saint Amand les Eaux (59)  
EPU de Lille (59)  
EPU de Lillebonne (76)  
EPU de Luneray (76)  
EPU de Maubeuge-Avesnois (59)  
EPU de Reims-Epernay (51)  
EPU de Roubaix (59)  
EPU de Rouen (76)  
EPU de Saint-Lô-Granville (50)  
EPU de Saint-Quentin (02)  
EPU de Sedan (08)  
EPU de Thiérache (02)  
EPU de Valenciennes (59)  
EPU des Disséminés de l'Aisne (02)  
EPU des Pays de l'Orne (61)  
EPU du Bassin minier (62)  
EPU du Cambrésis (59)  
EPU du Havre, Étretat, Montivilliers (76)  
EPU du Pays Boulonnais (62)  
EPU du Pays d'Auge (14)

## RÉGION OUEST

Association culturelle à vocation régionale OUEST (ACREPU) (37)  
Église réformée de Limoges, membre de l'EPU de France (87)  
Église réformée de Saintonge-Océan (17)  
EPU d'Angoulême et Nord-Charente (16)  
EPU au Mans et dans la Sarthe (72)  
EPU d'Angers - Cholet (49)  
EPU d'Indre et Creuse (36)  
EPU d'Orléans (45)  
EPU de Barbezieux et Sud-Charente (16)  
EPU de Basse-Marche : Thiat Villefavard (87)  
EPU de Brest et Nord-Finistère (29)  
EPU de Châtelleraut (86)  
EPU de Fontenay-le-Comte et Sud-Vendée (85)  
EPU de l'Île de Ré (17)  
EPU de la Mayenne (53)  
EPU de La Rochelle (17)  
EPU de Loire-Atlantique (44)  
EPU de Melle - Celle - Saint-Maixent (79)  
EPU de Moncoutant (79)  
EPU de Poitiers (86)  
EPU de Rance-Émeraude (35)  
EPU de Rennes (35)  
EPU de Rochefort (17)  
EPU de Royan (17)  
EPU de Saint-Nazaire (44)  
EPU de Saintes - Cœur de Saintonge (17)  
EPU de Saumur (49)  
EPU de Touraine (37)  
EPU de Vannes - Morbihan-Est (56)  
EPU de Vendée-Ouest (85)  
EPU des Côtes d'Armor (22)  
EPU des Îles de Saintonge (17)  
EPU du Bocage vendéen (85)  
EPU du Cher (18)  
EPU du Cognçais (16)  
EPU du Loir-et-Cher (41)  
EPU du Pays niortais (79)  
EPU du Poitou rural (79)  
EPU du Sud-Finistère (29)  
EPU de Lorient — Grand-Ouest Morbihan (56)

## RÉGION PROVENCE-ALPES-CORSE-CÔTE D'AZUR

Association culturelle à vocation régionale PACCA (ACREPU) (13)  
EPU d'Avignon (84)

EPU d'Antibes-Cagnes (06)  
EPU d'Orange - Carpentras (84)  
EPU de Cannes (06)  
EPU de Cavaillon - Lubéron (84)  
EPU de Freissinières - Briançon - Queyras - Embrun (05)  
EPU de Grasse (06)  
EPU de Haute-Provence (04)  
EPU de Hyères (83)  
EPU de L'Est-Var (83)  
EPU de La Ciotat - Cassis - Ceyreste (13)  
EPU de la Corse (2A)  
EPU de Marseille-Grignan (13)  
EPU de Marseille-Provence (13)  
EPU de Marseille Sud-Est (13)  
EPU de Menton (06)  
EPU de Nice - Transfiguration (06)  
EPU de Nice - Saint-Esprit (06)  
EPU de Pertuis-Lourmarin (84)  
EPU de Sanary-la-Seyne (83)  
EPU de Toulon (83)  
EPU de Vence (06)  
EPU de Vitrolles - Marseille-Nord (13)  
EPU des Alpes du Sud (05)  
EPU du Pays d'Aix-en-Provence (13)  
EPU du Pays d'Arles (13)  
EPU du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13)  
EPU du Pays de Martigues (13)  
EPU du Pays salonais (13)

<b>RÉGION PARISIENNE</b>
--------------------------

Association culturelle à vocation régionale RP (ACREPU) (75)  
Église réformée d'Aulnay-Drancy (93)  
Église réformée d'Auteuil (75)  
Église réformée de Neuilly-sur-Seine (92)  
EPU Foyer fraternel d'Aubervilliers (93)  
EPU Association Presbytérale de l'Église Réformée de l'Oratoire du Louvre (75)  
EPU d'Asnières - Bois-Colombes (92)  
EPU d'Auxerre, culte réformé (89)  
EPU d'Enghien-les-Bains (95)  
EPU d'Ermont-Taverny (95)  
EPU d'Étampes - vallée de la Juine (91)  
EPU de Boissy-Saint-Léger (94)  
EPU de Boulogne-Billancourt (92)  
EPU de Cergy-Pontoise (95)  
EPU de Champigny-sur-Marne (94)  
EPU de Charenton (94)  
EPU de Chartres, Beauce et Perche (28)

EPU de Château Thierry Monneaux (02)  
EPU de Châtillon-Coligny (45)  
EPU de Choisy-le-Roi (94)  
EPU de Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon la Forêt (92)  
EPU de Corbeil-Évry (91)  
EPU de Cosne - Sancerre - Bords de Loire (58)  
EPU de Créteil (94)  
EPU de Dreux - Marsauceux (28)  
EPU de Fontainebleau, Nemours, Montereau (77)  
EPU de Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte (78)  
EPU de Jouy-en-Josas, Viroflay, Chaville (78)  
EPU de Kremlin-Bicêtre et des communes environnantes (94)  
EPU de l'Annonciation (75)  
EPU de l'Étoile (75)  
EPU de la Bastille-le Foyer de l'Ame (75)  
EPU de la Boucle au Vésinet (78)  
EPU de La Rencontre (75)  
EPU de la vallée de l'Orge (91)  
EPU de Lagny-Chelles- Marne la Vallée (77)  
EPU de Levallois-Clichy (92)  
EPU de Marly-le-Roi et environs (78)  
EPU de Melun et environs (77)  
EPU de Meudon-Sèvres-Ville d'Avray (92)  
EPU de Montargis (45)  
EPU de Montparnasse Plaisance (75)  
EPU de Montrouge (92)  
EPU de Nanteuil-les-Meaux et Coulommiers (77)  
EPU de Nevers (58)  
EPU de Pantin (93)  
EPU de Paris-Batignolles (75)  
EPU de Paris-Belleville (75)  
EPU de Paris-Béthanie (75)  
EPU de Pentemont-Luxembourg (75)  
EPU de Poissy et environs  
EPU de Port-Royal quartier latin (75)  
EPU de Rambouillet-Chevreuse-Montfort l'Amaury (78)  
EPU de Rueil et Nanterre (92)  
EPU de Saint-Cloud et de La Celle-Saint-Cloud (92)  
EPU de Saint-Germain-en-Laye (78)  
EPU de Saint-Maur-des-Fossés (94)  
EPU de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)  
EPU de Sarcelles et environs (95)  
EPU de Sens et environs (89)  
EPU de Troyes et Aube (10)  
EPU de vallée de Chevreuse (91)  
EPU de Villeneuve-Saint-Georges (94)  
EPU de Vincennes-Montreuil (94)  
EPU du Mantois (78)  
EPU du Marais (75)

EPU du Raincy et des environs (93)  
EPU du Saint-Esprit (75)  
EPU Paroisse réformée de Robinson (92)

RÉGION SUD-OUEST
------------------

Association culturelle à vocation régionale SUD-OUEST (ACREPU) (82)  
Église réformée de Bellocq (64)  
Église réformée de Mazères (09)  
Église réformée de Pau, membre de l'EPU de France (64)  
Église réformée du Gers (32)  
EPU d'Agen (47)  
EPU d'Albret - Armagnac (47)  
EPU d'Osse - Oloron (64)  
EPU de Bayonne-Biarritz, du Pays basque, sud des Landes (64)  
EPU de Bordeaux (33)  
EPU de Brive-la-Gaillarde (19)  
EPU de Calmont (31)  
EPU de Carla-Bayle (09)  
EPU de Centre-Tarn (81)  
EPU de Foix-Pamiers (09)  
EPU de l'Albigeois (81)  
EPU de la Grande Région Toulousaine (31)  
EPU de la Montagne du Tarn (81)  
EPU de la vallée du Lot (47)  
EPU de Labastide-Rouairoux (81)  
EPU de Libourne - Castillon - Flaujagues (33)  
EPU de Marmande (47)  
EPU de Mazamet - vallée du Thoré (81)  
EPU de Montauban (82)  
EPU de Moyenne Dordogne (24)  
EPU de Nègrepelisse, Bioule, Saint-Etienne-de-Tulmont (82)  
EPU de Périgueux (24)  
EPU de Quercy Route de Paris (82)  
EPU de Saint-Amans (09)  
EPU de Salies - Sauveterre-de-Béarn (64)  
EPU de Saverdun (09)  
EPU de Tonneins - Marmande (47)  
EPU de Val d'Arize (09)  
EPU des Deux Confluents (82)  
EPU des Hautes-Pyrénées (65)  
EPU des Landes (40)  
EPU d'Orthez (64)  
EPU du Cantal (15)  
EPU du Lauragais (31)  
EPU du Pays foyen (33)  
EPU du Rouergue (12)

Association en faveur de l'Église protestante unie de France — AFEPUF (75)

Association de soutien aux ministres de l'Église protestante unie de France — ASEMEPUF (75)

## **2. Prend acte du retrait de la liste des associations membres de l'Union nationale des associations qui ont prononcé leur dissolution :**

### **Région Centre-Alpes-Rhône**

Église protestante unie de l'Est-Crestois ;

Église protestante unie de Sornay ;

Église protestante unie du Pouzin ;

Église protestante unie de Saint-Péray ;

Église protestante unie de Valence.

### **Région Cévennes–Languedoc-Roussillon**

Église protestante unie d'Aigues Vives ;

Église protestante unie de Pignan-Cournonterral ;

Église protestante unie de Faugères ;

Église protestante unie de Gallargues le Montueux.

### **Région Est-Montbéliard**

Église protestante unie de Bavans ;

Église protestante unie de Sainte-Suzanne.

Région Ouest

Église protestante unie de Saint-Jean d'Angély.

### **Région Sud-ouest**

Église protestante unie du secteur de Réalmont ; Église protestante unie de Roquecourbe ;

Église protestante unie de Montredon-Labessonnié.

## **Décision n° 13 : Suppression de postes**

85 voix pour ; 0 contre

### **1° Région parisienne**

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2024 de la région parisienne

Sur la proposition du Conseil national,

Décide supprimer les postes des trois charges d'aumônerie suivantes :

- charge d'aumônerie des prisons
- charge d'aumônerie aéroport de Roissy
- charge d'aumônerie aéroport d'Orly

### **2° Région Sud-Ouest**

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,

Vu la demande du synode régional 2024 de la région Sud-Ouest

Sur la proposition du Conseil national,

Décide de supprimer les postes :

- Bordeaux II (Diaconat)
- Bordeaux III (Foyer Fraternel)

## **Décision n° 14 : Renouvellement des postes temporaires**

92 voix pour ; 0 contre

### **Région Centre-Alpes-Rhône**

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution

Vu la demande du synode régional 2024 de la région CAR Décide de renouveler le poste temporaire suivant :

« Formation — Solidarité » du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

### **Région Ouest**

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution

Vu la demande du synode régional 2024 de la région Ouest

Décide le renouvellement des postes temporaires suivants :

- Présence pastorale en Indre et Creuse du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027.
- Evangélisation en Centre Bretagne (Pontivy) du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027
- Animation catéchèse & Evangélisation (mi-temps) du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027
- Evangélisation Laval et la Mayenne (mi-temps) du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027
- Association culturelle de St Nazaire, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution

Vu la demande du synode régional 2024 de la région Ouest

Décide de renouveler les postes temporaires suivants rattachés à une association culturelle :

- Tours et Touraine II (mi-temps) attribué à l'AC de Tours du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027
- Evangélisation au sein de l'Église locale de Rennes attribué à l'AC de Rennes du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027
- Evangélisation à Orléans attribué à l'AC d'Orléans du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027

### **Région parisienne**

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution

Vu la demande du synode régional 2024 de la région parisienne Décide de renouveler le poste temporaire suivant :

- Église protestante unie d'Etampes-Vallée de la Juine du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027.

### **Décision n° 15 : Liste des Institutions participant de la même mission que l'Église protestante unie de France agréés pour la période quadriennale 2025-2028**

92 voix pour ; 0 contre

Le Synode national,

Vu l'article 15 de la Constitution,

Sur proposition du Conseil national,

Décide d'ajouter à la liste des Institutions participant de la même mission que l'EPUDF pour la période quadriennale 2025-2028 les institutions suivantes :

- Communauté de Bose
- Église luthérienne du Wurtemberg

### **Décision n° 16 : Attribution d'une allocation d'équipement informatique et téléphonique aux ministres**

89 voix pour ; 1 contre

Le Synode national,

Vu l'article 27 de la Constitution,

Sur proposition du Conseil national,

Décide d'allouer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, à tous les ministres (y compris les ministres ayant une fiche de paye avec avantage en nature seul) à l'exception des ministres du siège et en poste régional où le matériel informatique et téléphone portable sont fournis et en lien avec le service informatique et des ministres en poste à l'Institut Protestant de Théologie, une allocation mensuelle d'un montant de 25 euros afin de financer l'acquisition d'un ordinateur ou un téléphone portable. Le matériel ainsi acquis restera la propriété du ministre.

Cette allocation sera à la charge de l'Union, les fournitures de bureau et imprimantes restant à la charge des associations culturelles.

Cette décision sera prise en compte lors de la modification du Règlement d'Application, lors d'un prochain synode.

### **Décision n° 17 : Approbations des comptes annuels (compte de résultat 2024 et bilan au 31 décembre 2024) et des actes de gestion financière et d'administration légaux des biens**

82 voix pour ; 0 contre

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du compte de résultat 2024 et du bilan au 31 décembre 2024 de l'Union nationale des associations culturelles de l'Église protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

– approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 79 082 547 €, et présentant un déficit pour un montant de 1 094 055 €,

– délègue au synode de chaque région le soin :

- 1 — de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
- 2 — d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024,

– approuve les actes de gestion financière et d’administration légale des biens réalisés au cours de l’exercice 2024.

## **Décision n° 18 : affectation du résultat 2023 de l’Union nationale**

89 voix pour ; 0 contre

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l’Union nationale pour l’exercice 2024, approuve :

**1. L’affectation du résultat des opérations du siège** (solde courant, solde financier non imputé, régularisation et solde des opérations exceptionnelles compris) à la réserve générale pour un montant de : - 131 464 € soit un **Total - 131 464 €**

**2. L’affectation des résultats aux fonds spécifiques tels qu’ils lui sont soumis :**

- Fonds Immobilier - 758 932 €
  - Fonds Allocations 19 905 €
  - Fonds Entraide - 7 511 €
  - Fonds Protestantisme et images - 3 887 €
  - Fonds IPT 106 312 €
  - Fonds Témoignage et développement 239 007 €
  - Fonds Reconnaissance et réparation 2 025 €
  - Fonds Formation 400 000 €
  - Fonds Ministres - 43 500 €
- Total du résultat affecté des fonds spécifiques - 524 594 €

**Soit un total de résultat affecté au titre du siège de - 656 058 €**

**3. La délégation au synode de chaque région précisée dans la décision 1 portera sur :**

- l’affectation du résultat du Titre E pour un montant global de 32 123 €
- l’affectation du résultat des opérations courantes des régions pour un montant global de 538 022 €
- l’affectation du résultat des fonds des régions pour un montant global de 67 902 €

**Résultat global des établissements régionaux - 437 997 €**

Total affecté égal au résultat des comptes annuels de l’Union nationale - 1 094 055

## **Décision n° 19 : Approbation du budget titre A 2025**

Le Synode national,

vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

approuve le budget du Titre A pour l’année 2025, arrêté à 6 397 000 € en recettes, et 6 614 900 € en dépenses.

## Décision n° 20 : Traitement des ministres pour l'année 2025

Approbation des décisions prises par le Conseil national fin 2024 et le 29 mai 2025

84 voix pour ; 0 contre

Le Synode national,

Vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :

- le traitement brut mensuel de base est porté à 1428,79 € au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (+1 % d'augmentation) ;
- le traitement brut mensuel de base est porté à 1435,86 € au 1<sup>er</sup> juillet 2025 (+0,5 % d'augmentation) ;

## Décision n° 21 : Traitement des ministres pour l'année 2026

89 voix pour ; 0 contre

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,

– fixe le taux d'augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) de l'année 2026 par rapport à celui du 31 décembre 2025 dans une fourchette de 1 à 3 % ;

– délègue au Conseil national de décembre 2025, sur proposition de la commission des finances de novembre 2025, de statuer sur le taux qui sera effectivement appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans les limites de cette fourchette.

## Décision n° 22 : Contributions des régions au titre A du budget de l'Union pour l'exercice 2026

92 voix pour ; 2 contre

RECETTES	Contributions 2026 au Titre A
Région Centre-Alpes-Rhône	1 080 000
. Région Cévennes–Languedoc-Roussillon	555 000
. Région Est-Montbéliard	235 000
. Région Inspection luthérienne Paris	100 000
. Région Nord-Normandie	296 000
. Région Ouest	520 000
. Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur	497 000
. Région Parisienne réformée	1 808 000
. Région Sud-Ouest	590 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 681 000</b>

## Décision n° 23 : Élections des suppléants de la Commission des affaires générales

Emmanuel ARGAUD 92 voix pour

Isabelle MANEN 93 voix pour

Valérie MITRANI 90 voix pour

Hanta RAJAONA 92 voix pour

Caroline SCHRUMPF	89 voix pour
Christophe JACON	2 voix pour
Christophe MONTOYA	1 voix pour
Cécile PLAA	1 voix pour

### **Décision n° 24 : Élections des suppléants de la Commission des ministères**

Jean-Paul BRUNEL	92 voix pour
Nathalie CHAUMET	93 voix pour
Anne MATHIOT	94 voix pour
Pierrot MUNCH	90 voix pour
Christiane PIVOT	94 voix pour
X	
X	
X	

### **Décision n° 25 : Élections des suppléants du Conseil national**

Roberto BELTRAMI	92 voix pour
Isabelle BOUSQUET	90 voix pour
Anne-Claire BRETEGNIER	92 voix pour
Christophe JACON	92 voix pour
Emmanuel LACAM	92 voix pour
Cyrille PAYOT	90 voix pour
Mireille RICHEZ	92 voix pour
Valérie SCHOEN	91 voix pour
Rodrigo DE SOUSA	91 voix pour
Catherine VEILLET-MICHELET	91 voix pour

### **Décision n° 26 : Élections des suppléants de la Coordination nationale évangélisation - formation**

Émilie GÉRARD	93 voix pour
Magali GIRARD	93 voix pour
Jean-Charles HORSTMANN	92 voix pour
Georges LETELLIER	90 voix pour

### **Décision n° 27 : Élections des suppléants de la Commission de conciliation et d'appel**

Françoise BRUNEL	91 voix pour
Loïc ENGELHARD	93 voix pour
Éric GALIA	91 voix pour
Silvia ILL	94 voix pour
Pauline JEANMOUGIN	92 voix pour
Pascal LEFEBVRE	94 voix pour
Véronique MEGNIN	93 voix pour
Thierry MOURGUES	93 voix pour
Patricia RAHAMELISON	92 voix pour
Petr SKUBAL	93 voix pour
Rolande PAILLEUX-RIBEAUCOURT	94 voix pour

Alain TAMEGNON-HAZOUME 94 voix pour  
X  
X

## Décision n° 28 : Mission de l'Église et Ministères

### Décision 1 :

89 voix pour ; 0 contre

**Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète du 29 mai au 1er juin 2025,** demande au Conseil national de poursuivre le travail sur la gouvernance de l'Église, en vue de gagner en souplesse dans nos fonctionnements communs pour être plus et mieux une Église missionnaire. Pour cela il lui demande de :

=> S'organiser pour soulager le plus possible les associations culturelles des contraintes administratives ;

=> Veiller à la pédagogie et à la mise en œuvre des décisions synodales pour permettre aux Églises locales/paroisses de vivre pleinement la dimension synodale de l'Église ;

=> Réfléchir à la prise en compte et l'accompagnement des lieux de vie d'Église qui ne sont pas/plus/pas encore une association culturelle ;

=> Développer la connaissance et l'utilisation de la gouvernance partagée et des outils d'intelligence collective ;

=> Être attentif à l'accompagnement au changement dans tous les lieux de notre Église.

### Décision° 2 :

79 voix pour ; 9 contre

### **Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète du 29 mai au 1er juin 2025**

– décide le développement du ministère de Diacre et la création d'une section dans le Rôle des Ministres (distincte de celle des Pasteurs), et ouvre pour ce faire une période d'expérimentation de 5 ans à compter de la date de mise en place de la formation théologique ;

– encourage les Églises locales, les paroisses ou autres lieux (consistorial, régional) à discerner en leur sein les personnes, les charismes et les besoins de service et à les proposer aux Conseils régionaux, qui évaluent le lien entre le projet et l'annonce de l'Évangile ; la Commission des ministères discerne la vocation de la personne avant le début de la formation ; le Conseil régional propose au Conseil national la création du poste temporaire ;

– demande à l'IPT de proposer une formation théologique diplômante de deux années pour ce ministère, sur la base d'une articulation entre formation initiale et mise en pratique sur le lieu d'exercice (alternance) ; une validation d'acquis ; la formation théologique vient s'ajouter à une formation ou expérience acquise dans un domaine de compétence particulier ;

– demande à la CPLR d'ouvrir à ces ministres son offre de formation ;

– demande au Conseil national de veiller à la mise en œuvre de l'expérimentation selon les modalités suivantes :

- L'inscription au rôle de ces ministres est décidée par la Commission des ministères après un an d'exercice au terme des années de formation ;
- ces ministres font l'objet d'une ordination-reconnaissance de ministère ;
- ces ministres sont membres du Synode régional avec voix consultative ;
- ils sont accompagnés par leur conseil ecclésial de référence ;

- ils sont rémunérés sur le titre B pour un montant à déterminer par le Conseil national (étant entendu que ce ministère peut aussi être exercé à titre bénévole sous les mêmes conditions, ou en tant que ministre envoyé) ;
- la durée dans le poste dépend de la mission assurée ;
- une évaluation sera effectuée de toute manière au bout de six ans (ou en cas de départ du poste) ;

– demande au Conseil national de prévoir les éléments d'évaluation de l'expérimentation, et de tenir compte de la situation des personnes concernées en cas d'arrêt de l'expérience ; l'évaluation intégrera un ou plusieurs bilans intermédiaires et comportera notamment une réflexion sur le rapport entre ministère pastoral et ministère de diacre.

### **Décision 3 :**

82 voix pour ; 3 contre

### **Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, Demande à l'Institut protestant de théologie :**

- De renforcer, dans les premières années de la formation, l'apprentissage de la « grammaire luthérienne et réformée », y compris dans ses dimensions spirituelles et liturgiques, avec une référence centrale au culte, à la prière, à la lecture et l'interprétation des Écritures.
- D'intégrer dans les premières années de la formation la découverte des différentes formes de spiritualité luthériennes et réformées, ainsi que la vie des Communautés, Œuvres et Mouvements en lien avec l'Église protestante unie de France.
- De faire mieux connaître les possibilités de VAE dans les cycles L et M de l'IPT.
- De mettre en place d'ici trois ans une formation théologique en alternance où la part d'apprentissage pratique en situation réelle augmente progressivement de la L3 à la M2 (« alternance » entendue du point de vue pédagogique selon les besoins et modèles discernés par l'Église et non pas du point de vue juridique). La responsabilité sera partagée entre l'IPT et l'EPUDF quant à la mise en pratique et la conception des sessions, la responsabilité diplômante reviendra à l'IPT.

### **Demande à l'Institut protestant de théologie en lien avec la Commission des Ministères :**

- De revoir l'ensemble alternance L3 — M1 — MES — sessions de proposants, afin qu'il soit conduit par une commission Master Église et Société renforcée. Cette commission associera enseignants chercheurs en théologie et formateurs nommés par l'Église.

### **Demande à la Commission des Ministères :**

- De renforcer l'accompagnement des Conseils régionaux et des Conseils presbytéraux qui accueillent des proposants ainsi que des ministres venant d'une autre Église et les ministres associés.
- De rendre obligatoire, pour ceux qui se destinent au ministère pastoral, au moins une suffragance d'été, en fin de cycle L ou M1 et d'en renforcer les modalités d'accompagnement.

### **Demande au Conseil national :**

- D'envisager d'ici deux ans, avec les régions concernées, le pourvoi d'un poste d'aumônier au sein de l'IPT, pour être en mesure d'offrir un accompagnement spirituel des étudiants.
- De mettre en place, d'ici deux ans, avec les présidents de conseil régional et les inspecteurs ecclésiastiques, un support pour l'accompagnement de la vocation des pasteurs dans la durée.
- De réfléchir à l'offre d'une période de six mois, consacrée à des études, par exemple tous les dix ans, en lien avec les entretiens et les bilans ; d'accompagner les projets de reprise d'étude.
- D'intégrer, lors de la prochaine modification de la Constitution, le principe que le pasteur consacre une part de son ministère au service de l'Union.
- De rédiger et mettre en œuvre un code de déontologie des ministres de l'EPUDF.

**Demande au Conseil national, avec la Commission des Ministères et en lien avec la Commission formation de la CPLR, d'intégrer dans la formation initiale et continue des ministres, les enjeux suivants :**

- Être ministre de l'Union (droits et devoirs): organisation de l'institution, régime presbytérien-synodal, modalités et procédures de prise de décision dans l'Église, textes de référence, règles déontologiques du ministère, confidentialité et secret professionnel.
- Aider le pasteur à identifier son charisme personnel lors de sa formation et au cours de son ministère.
- Apprendre à travailler en équipe (connaissances de base en management, dynamique d'équipe, gestion des projets, conduite de réunion, résistances au changement, gestion des conflits, autorité partagée etc.).
- Travailler dans un esprit de service les dimensions de leadership et d'autorité liées au ministère pastoral. Sensibiliser aux abus de pouvoir et à toute forme de violence. Faire connaître les dispositifs d'alerte.
- Sensibiliser aux questions suivantes : droit des cultes, laïcité, dialogue interreligieux, interculturalité, enjeux éthiques contemporains, finances, obligations juridiques concernant l'encadrement des activités jeunesse, communication verbale et non-verbale, responsabilité publique dans sa communication, utilisation des réseaux sociaux, règles RGPD.
- Réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour que les pasteurs suivent effectivement une formation continue.

**Demande aux Conseils régionaux, à leurs présidents et inspecteurs ecclésiastiques :**

- De rappeler — aux pasteurs et aux paroisses — le devoir d'une formation continue régulière pour les pasteurs.
- D'accompagner les ministres, au cours d'entretiens tous les deux ans, dans une relecture de leur propre trajectoire et de leurs besoins de formation.
- De renforcer encore le développement de la supervision pour tous les ministres.
- De prendre en compte la dimension du charisme personnel au moment de la nomination d'un pasteur dans une paroisse et lorsque des responsabilités lui sont confiées.
- De rappeler aux pasteurs et aux paroisses que la dimension du charisme personnel fait partie du ministère pastoral et y a toute sa place.

**Décision n° 29 : Pour le déroulement du synode**

82 voix pour ; 7 contre

Considérant :

- le nombre élevé de projets de vœux recevables au titre de l'article 64 du Règlement des synodes ;
- le temps imparti pour l'examen de ces vœux au titre de l'article 65 § 6.2 du Règlement du synode ;
- la recommandation de la Commission des affaires générales de transmettre l'ensemble de ces vœux au Conseil national conformément à la possibilité offerte par l'article 65 § 6.2 du Règlement du synode ;
- la concertation qui a eu lieu avec la modération à ce sujet ;
- la possibilité offerte à chacun des auteurs des vœux de s'opposer à la transmission de son propre vœu, au titre de l'article 66 § 2 du Règlement du synode.

Que les vœux parviennent au Conseil national par transmission ou par adoption, le Synode national décide d'engager le Conseil national à donner suite à chacun de ces vœux de manière équitable

**Décision n° 30 : Vœu n° 1 : Palestine**

Transmis : 76 voix pour ; 2 contre

« *Le fruit de la justice est semé dans la paix par les artisans de paix* » (Jacques 3, 18)

Le Synode national de l'Église protestante unie de France (EPUdF) réuni du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, à Sète,

a entendu l'appel urgent à l'unité et à l'action des chrétiennes et chrétiens palestiniens, relayé par le mouvement Kairos-Palestine (appel de Pâques 2025).

Il exprime sa compassion envers la population palestinienne et veut témoigner de sa profonde indignation devant l'entreprise de destruction systématique et massive planifiée à Gaza par l'État d'Israël, et de son inquiétude devant la spoliation continue subie par les Palestiniens en Cisjordanie, avec le soutien des États-Unis d'Amérique et sous le regard passif de l'Union européenne.

L'entreprise mortifère de l'État israélien doit être stoppée. Il ne laisse aucune place à une solution politique juste.

Nous, membres du Synode, éprouvons un sentiment de honte et de colère devant l'inaction de la France et plus largement de la communauté internationale. Nous ne comprenons pas l'absence de sanctions à l'égard de l'État d'Israël.

L'EPUdF dénonce et condamne sans réserve tout État qui bafoue les règles du Droit, qui use de son pouvoir pour instaurer la terreur, qui ignore la dignité des personnes et rejette toute considération humanitaire.

Avec le Conseil œcuménique des Églises, l'EPUdF réaffirme « son engagement indéfectible envers les principes du droit international et de la justice, sans discrimination, dans ce contexte et dans tous les contextes ».

Nous soutenons et encourageons les initiatives du Conseil œcuménique des Églises, de la Fédération luthérienne mondiale, de la Communion mondiale d'Églises réformées et du Conseil d'Églises chrétiennes en France en faveur de la justice et de la paix entre la Palestine et Israël.

Les membres du Synode national de l'Église protestante unie de France

- Demandent au Conseil national d'adresser une lettre de soutien fraternel et de solidarité aux Églises en Palestine ;
- Demandent au Conseil national et à la Fédération protestante de France d'intervenir auprès de l'État français afin qu'il mette tout en œuvre avec la communauté internationale
  - pour que l'aide humanitaire parvienne à la population de Gaza
  - pour que les otages israéliens soient libérés,
  - pour que les forces armées de l'État d'Israël se retirent des territoires palestiniens,
  - pour que ses populations civiles soient protégées des abus du gouvernement israélien,
  - pour que les conditions d'une solution politique soient recherchées afin de parvenir à la justice et à la paix et pour soutenir la reconstruction dans les territoires palestiniens ;
- Demandent au Conseil national de fournir aux paroisses et aux églises locales un argumentaire et des moyens pour exprimer leur solidarité envers la population palestinienne.

## **Décision n° 31 Vœu n° 2 : Prise en compte de la pluralité des voix sur la question de la fin de vie**

Transmis : 66 voix pour ; 7 contre

Suite à la déclaration publique de la Conférence des Responsables de Culte en France au sujet du projet de Loi de la Fin de vie,

Le Synode national de l'EPUDF, réuni du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 au Lazaret à Sète :

A) exprime son incompréhension concernant :

- L'invisibilisation, dans la déclaration, des personnes concernées et en souffrance (personnes malades, familles...);
- La prise de position partielle et morale des signataires alors que les problématiques demeurent complexes et singulières pour chacun.e.s.

En 2013, le SN de l'EPUDF avait adopté un texte relevant les enjeux de la fin de vie et exprimant la pluralité des questionnements et des opinions.

B) demande au CN de faire entendre les positionnements divers de l'EPUDF sur la fin de vie et de répondre ainsi aux enjeux et aux attentes suscités par ce thème crucial et vital.

*« Le synode n'ambitionne nullement de prescrire des consignes, ni d'exprimer une parole définitive sur une question qui touche au plus intime et à l'ultime de chaque vie ».*

*Préambule du texte du synode de 2013*

## **Décision n° 32 : Vœu n° 3 : Laïcité**

Non adopté : 46 voix pour

## **Décision n° 33 : Vœu n° 4 : Souffrances du corps pastoral**

Transmis 78 voix pour ; 1 contre

Au vu de démissions récentes dans le corps pastoral de l'EPUDF

Au vu des nombreuses périodes de burn-out plus ou moins longues, et parfois consécutives au sein du corps pastoral de l'EPUDF.

Le Synode national de l'EPUDF, réuni du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 au Lazaret à Sète :

- Invite le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à écouter et à accompagner vraiment les pasteur.e.s de l'EPUDF qui sont victimes de harcèlement de la part des CP, ou des instances régionales ou nationales.
- Exhorte le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à « ouvrir les yeux » dans les cas de conflits graves entre Conseils presbytéraux et pasteurs, de harcèlements répétés, de courriers injurieux et de tant d'autres souffrances quotidiennes pouvant provoquer dépression et dégâts psychiques.
- Appelle le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à sortir de la « sphère familiale » dans laquelle l'Église baigne pour oser une parole de vérité, quand c'est nécessaire, pour le bien-être du corps pastoral et de l'Église.

## **Décision n° 34 : Vœu n° 5 : Crise des vocations pastorales**

Transmis : 63 voix pour ; 2 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025,

Demande au Conseil national de se saisir du sujet de la crise des vocations pastorales.

L'instauration d'un ministère de diacre, bienvenue pour la diversité des ministères et la mission de service et d'évangélisation de l'Église, ne peut pas être perçue comme une réponse à la crise des vocations pastorales.

Aussi demandons-nous au Conseil national d'identifier les causes de cette désaffection en particulier quand elle relève du fonctionnement institutionnel de l'Église, et de proposer des remédiations

## **Décision n° 35 : Vœu n° 6 : Harcèlement et maltraitances en Église**

Transmis : 82 voix pour ; 0 contre

Le synode national de l'EPUDF, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025

- Ayant conscience que la mise en place de la Commission Reconnaissance et Réparation concernant les abus sexuels a ouvert la voie à une libération de la parole sur des abus d'un autre type (harcèlement moral, maltraitance institutionnelle, etc.) ayant eu lieu dans l'Église et qui n'ont pas aujourd'hui de lieu où s'exprimer,

- S'appuyant sur le vœu n° 8 du synode de la région Ouest réuni en novembre 2024 demandant entre autres au Conseil national

1. « d'étendre sa démarche et son engagement pris auprès de la CRR à la possibilité d'un accompagnement, d'une reconnaissance et d'une réparation pour les ministres et membres d'Église victimes d'abus de pouvoir et de harcèlement moral dans notre Église.

2. et qu'une commission indépendante et compétente soit sollicitée ou créée pour notre Église. »

- S'appuyant aussi sur la réponse du Conseil National stipulant que « pour les situations de harcèlement, le Conseil national s'engage là aussi à ce qu'un processus de reconnaissance et de réparation puisse être mis en place avec le recours à une instance externe ou une agence spécialisée ». (cf. p. 2 et 3 de l'Annexe 1 au rapport du Conseil National pour les 2 derniers alinéas)

Encourage le Conseil National à se saisir rapidement de cette question pour mettre en place une telle instance extérieure qui permettra aux victimes d'être reconnues et accompagnées, au mal subi d'être nommé, et à nos institutions de prendre en compte les résultats du travail effectué par ladite instance pour modifier, le cas échéant, leurs modes de fonctionnement les plus problématiques.

## **Décision n° 36 : Vœu n° 7 : chantier de réflexion sur les relations hommes-femmes au sein de l'EPUDF**

Adopté : 54 voix pour ; 4 contre

Les récentes affaires de violences (spirituelles, de pouvoir, d'autorité...) dans notre Église nous ont amenés à nous interroger sur les relations entre hommes et femmes au sein de nos communautés et de nos institutions.

Au regard d'expériences et de témoignages de diverses personnes exerçant une fonction et un rôle dans l'EPUDF, nous pouvons constater des comportements passés et actuels qui créent des troubles et du mal-être insidieux et délétères pour la confiance essentielle dans toute relation et nécessaire au bon fonctionnement de l'exercice de l'autorité partagée dans nos communautés.

Nous pouvons dès lors nous questionner sur ce qui fonde nos vies ecclésiales (nos théologies, nos éthiques, nos discours symboliques, notre rapport au monde, nos interprétations du texte), leurs dysfonctionnements en amont et ce qui influencerait nos savoir-être et nos savoir-faire.

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025,  
Demande au Conseil national de l'EPUDF d'**engager un chantier de réflexion à destination des Églises locales** au sujet des problématiques des relations hommes-femmes au sein de l'EPUDF, ainsi que des violences qui s'y expriment, à partir d'une réflexion sociologique, théologique, éthique et biblique, en vue de nourrir et soutenir le travail initié par la FPF de rédaction d'un code de déontologie.

### **Décision n° 37 : Vœu n° 8 : Garantir la sécurité des publics vulnérables**

Transmis : 77 voix pour ; 0 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025,  
Compte-tenu des témoignages récents concernant des abus commis dans le cadre de notre Église, nous obligeant à faire preuve d'humilité et à reconnaître que notre Église est soumise aux mêmes risques qu'une autre organisation humaine,  
Et en vue de garantir autant que possible la sécurité des publics vulnérables accueillis dans le cadre des activités de notre Église,  
Demande au Conseil national :

- d'aligner les pratiques de notre Église avec les pratiques en cours dans la société civile afin de garantir la sécurité des publics vulnérables ;
- d'organiser l'application de la réglementation « Jeunesse et Sport » à l'accueil des mineurs dans le cadre des diverses activités de l'Église.

### **Décision n° 38 : Vœu n° 9 : Les violences sexistes et sexuelles**

Transmis : 78 voix pour ; 0 contre

Face à la gravité des accusations de violences sexuelles qui pèsent sur plusieurs personnalités de notre Église, le Synode national reconnaît (sans préjuger des résultats des enquêtes en cours) que de telles violences sont aussi rendues possibles par un continuum de gestes, d'attitudes et de commentaires déplacés, principalement à l'encontre des femmes. Par refus du moralisme, sous prétexte de liberté, nous avons accepté que s'installent dans notre Église comme dans le reste de la société des comportements sexistes : commentaires grivois, humour douteux, gestes non souhaités, condescendance paternaliste... La banalisation de ces comportements participe à la violence, offre un terrain propice aux agissements des prédateurs et rend difficile la prise de conscience et la parole des victimes. Il est urgent de briser ce schéma, de se mettre à l'écoute des victimes et de faire prendre conscience du caractère inacceptable de certains comportements, même quand ils ne tombent pas sous le coup de la loi.

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 :

Remercie le Conseil national pour les mesures récentes qui ont été prises et pour les communiqués qui ont été faits ;

Demande au Conseil national de prolonger et amplifier cette dynamique, en analysant les fonctionnements qui permettent à ces situations de s'installer et en étudiant des pistes qui dépassent le cadre réglementaire (par exemple en s'appuyant sur les propositions du document « Les violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme » publié par la FPF et en étudiant la possibilité de diffuser le livre « Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme » à tous les ministres et à tous les Conseils presbytéraux) ;

Invite le Conseil national et l'Institut Protestant de Théologie à faire également appel à des compétences extérieures à l'Église pour ce travail.

## Décision n° 39 : Vœu n° 10 : Abus

Transmis : 74 voix pour ; 0 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025,

Constatant d'une part que, depuis plusieurs mois, la multitude de témoignages concernant des abus, agressions sexuelles et viols au sein de notre Église ne cesse de prendre de l'ampleur au point qu'il est urgent d'agir,

Constatant d'autre part que la Commission de discipline de notre Église n'a pas les compétences requises pour traiter de la gravité et de la diversité des faits :

- Elle n'a pas de formation en victimologie : identification, accueil et accompagnement des victimes ;
- Elle n'a pas pour mission de prendre en charge des abus commis par des laïcs ;

Demande au Conseil national de :

- Organiser la création d'une commission indépendante chargée de :
  - Faire la lumière sur les abus, agressions sexuelles et viols, sur mineurs et majeurs dans l'EPUDF selon le modèle de la CIASE (Commission Indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) ;
  - Transmettre les recommandations consécutives à ces éclairages aux instances concernées de notre Église pour application ;
  - Réaliser la mission relative à chaque affaire spécifique qui est portée à sa connaissance dans un délai raisonnable de quelques mois.
- Suivre les recommandations de la CRR (Commission Reconnaissance et Réparation) pour les affaires dont celle-ci est saisie.

## Décision n° 40 : Vœu n° 11 : Appel à la repentance

Transmis : 55 voix pour ; 9 contre

- Face à la gravité et la multiplicité des abus dénoncés, qu'ils soient sexuels, spirituels ou institutionnels,
- Compte-tenu de la vocation particulière de l'Église de se tenir, au nom de l'Évangile, du côté des plus fragiles, des victimes de violence et de maltraitance, de celles et ceux dont la parole est humiliée, et aussi du rôle prophétique qu'elle est appelée à jouer pour dénoncer les injustices dont elle est témoin,
- Compte-tenu de la responsabilité qui est la sienne non seulement devant les humains mais devant Dieu, et de la nécessité de poser des actes qui vont permettre un processus de réparation,
- S'appuyant enfin sur sa foi inébranlable en un Dieu de grâce et de pardon,

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, demande aux Conseils national et régionaux, étant donné l'autorité spirituelle qui leur est confiée, de conduire toute l'Église dans une démarche de repentance

- pour tous les abus commis ces dernières années par des ministres, par des conseils d'Église, ou par des personnes ayant une autorité reconnue, car nous nous sommes alors placés du côté de ceux qui ont crucifié le Christ ;
- pour la manière dont l'Église a participé à ces abus en n'écoutant pas suffisamment les victimes, en protégeant parfois les forts contre les faibles, en ne mettant pas en place les procédures requises quand il fallait le faire, car nous nous sommes conduits comme les pharisiens et les légistes que dénoncent les évangiles ;
- pour son aveuglement devant la réalité de l'abus et ses manquements dans la mise en place de mesures préventives pour favoriser un rapport sain et équilibré à l'autorité, notamment dans la formation initiale et continue des ministres, car nous avons manqué d'humilité devant le monde et devant Dieu ;

- pour toutes les fois où nous nous sommes tus alors qu'il aurait fallu parler, et celles où nous avons parlé alors qu'il aurait mieux valu se taire, participant ainsi à la confusion qui décrédibilise la parole de toute part, laissant la place au mensonge, et éloignant ainsi de l'Évangile des frères et des sœurs.

Cette repentance ne peut et ne doit en aucune manière se substituer au traitement (juridique, disciplinaire et sociétal) des affaires en cours, ni interrompre les démarches visant à réparer les torts causés.

### **Décision n° 41 : Vœu n° 12 : La Commission des nominations**

Transmis : 61 voix pour ; 1 contre

À la lecture du rapport de la Commission des nominations, le Synode national prend conscience de la nécessité d'élargir notre champ de discernement.

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 demande au Conseil national

- que la Commission des nominations soit constituée pour 4 ans ;
- de réfléchir à la manière d'associer plus étroitement les Régions (via la Conférence des présidents et inspecteurs ecclésiastiques, et les Conseils régionaux), voire les Églises locales et paroisses, au discernement ;
- de veiller à ce que les engagements ecclésiaux passés et présents des personnes proposées à l'élection soient indiqués au Synode.

Il invite toutes les instances nationales régionales et locales de l'EPUDF à considérer le renouvellement d'un mandat comme un appel renouvelé et non comme une prolongation.

### **Décision n° 42 : Vœu n° 13 : Financement de la formation des aumôniers**

Transmis : 61 voix pour ; 1 contre

Étant donné que la FPF a changé sa politique de prise en charge des frais de formation des aumôniers et charge maintenant les Églises de rattachement de financer elles-mêmes la formation de ses pasteurs et « non-pasteurs » qui entament une formation pour être aumônier, étant donné l'urgence pour l'EPUDF de réinvestir les lieux d'aumônerie (hôpital, prison...)

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025,

Demande au Conseil national de l'EPUDF de mettre en place rapidement une solution de financement pour cette formation.

### **Décision n° 43 : Vœu n° 14 : Fonds Immobiliers**

Non adopté : 32 voix pour

### **Décision n° 44 : Vœu n° 15 : Réseaux Sociaux**

Transmis : 56 voix pour ; 11 contre

En Allemagne, les Églises d'Allemagne centrale (*Ev. Kirche in Mitteldeutschland*) et de Westphalie (*Ev. Kirche von Westfalen*) ont fermé leur compte X (ex Twitter), l'EPUDF a mis en veille son compte.

D'une part, les algorithmes qui dirigent l'information soutiennent la propagation croissante de la désinformation, du racisme et de l'antisémitisme, de la transphobie et de la queerphobie ainsi que de contenus faisant l'apologie de la violence sur la plateforme.

D'autre part, les réseaux sociaux Facebook et Instagram utilisent des données personnelles et alimentent aussi l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Les grands réseaux sociaux appliquent par leur stratégie la politique du gouvernement américain en place (par exemple d'arrêter la vérification des faits ce qui entraîne plus de fake news).

Le synode réuni du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 à Sète demande au Conseil national de se concerter avec les Églises sœurs et Communions d'Églises afin de sortir des réseaux sociaux Facebook, Instagram et X (ex Twitter) et de trouver une alternative système open space (comme p.ex. Mastodon, Butterfly) pour communiquer et être en réseau.

### **Décision n° 45 : Vœu n° 16 : Pour une Église qui entraîne**

Adopté par acclamation !

Vu la charte pour une Église de témoins et les grandes orientations adoptées par le Synode national de Mazamet en 2022 inscrivant notre Église dans une dynamique d'évangélisation ;

Vu la décision « écologie : quelles conversions » adoptée par le synode national de Sète en 2021 qui engage notre église sur un chemin de sobriété, notamment énergétique ;

Vu d'une part la sécularisation de la société française et d'autre part le déploiement de nouveaux bassins de vie qui ne correspondent pas toujours aux lieux d'implantation de nos associations culturelles ;

Vu le nombre de kilomètres cumulés des ministres de notre Église et du bilan carbone qui en découle ;

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025

- Demande au Conseil national de mandater une équipe chargée d'étudier précisément le réseau ferroviaire français et les bassins de population en développement, de proposer une cartographie croisée de ces deux réalités et de soumettre au Synode national une proposition de redéploiement des associations culturelles de l'Église protestante unie de France plus cohérente.
- Demande à la Commission des Ministères d'inclure à la réflexion en cours sur les ministères particuliers l'opportunité de créer un ministère de colporteur biblique sur les lignes de TGV.
- Demande au service communication de réaliser une brochure à destination des ministres de notre Église afin de les sensibiliser à l'usage du train et à son fort potentiel d'évangélisation.

Assurés de l'inouï de la grâce de Dieu,

Forts du « oui go » que Dieu adresse à chacune et chacun de nous et à son Église, engagés pour construire une TER d'espérance

Nous voulons être une Église Sereine, Novatrice, Confiante et Forte (SNCF).

## Décision n° 46 : Communiqué conjoint EPUdF-UEPAL

78 voix pour ; 0 contre

*[Sous embargo, sous réserve de l'accord du Conseil de l'UEPAL le mardi 3 juin 2025]*

La Communion protestante luthérienne et réformée, qui unit l'Eglise protestante unie de France et l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine, est en lien avec les Eglises en Israël et en Palestine.

Nos Églises entendent l'appel au secours des populations broyées par les violences en Palestine et en Israël. Elles dénoncent ce qui produit la violence et nourrit la haine entre les peuples.

A travers la prière, les prises de parole, les liens fraternels, les visites, nos Eglises expriment leur solidarité envers les victimes de l'injustice et s'engagent pour une paix juste et durable.

Aucune théologie ne saurait justifier l'occupation d'une terre, la confiscation des droits ou le terrorisme. Nous condamnons les atrocités commises par le Hamas envers les Israéliens. Nous condamnons la politique et la guerre menées par le gouvernement d'Israël envers le peuple palestinien. Nous condamnons la destruction de Gaza qui fait de ce lieu un enfer et empêche tout avenir. Nous condamnons les attaques incessantes et arbitraires en Cisjordanie. Nous demandons que soient appliqués et respectés le droit international et les résolutions de l'ONU.

Les tragédies se succéderont tant que les droits fondamentaux seront bafoués et que les actes de barbarie et les ripostes nourriront le cercle infernal de la violence.

La paix ne naîtra que d'un processus politique qui assurera à tous, Palestiniens et Israéliens, les mêmes droits. La communauté internationale doit être garante de ce processus.

Nous appelons également tous nos concitoyens et les responsables politiques de notre pays à ne pas instrumentaliser ce conflit pour des enjeux de politique nationale, mais à appuyer par tous les moyens la recherche d'une issue pacifique.

Nos frères et sœurs du Proche-Orient, ainsi que tous les habitants victimes de cette folie meurtrière, sont dans nos prières.

Que Dieu nous vienne en aide ! Qu'il nous enseigne les chemins de la justice qui mènent à la paix.

## Décision n° 47 : Élection du modérateur 2026

Marie-Pierre COURNOT                      76 voix pour

Corinne CHARRIAU                          1 voix pour

Augustine DEBEY                          1 voix pour

Joël GEISER                                  1 voix pour

3 bulletins nul

## Message de la présidente du Conseil national

– Seul le prononcé fait foi –

### J'étais aveugle et maintenant je vois !

Frères et sœurs,

Ça y est, nous sommes là, prêts à cheminer les unes avec les autres, ensemble durant quatre jours.

Bienvenue à vous qui vivez votre premier synode national. Vous verrez, cela ressemble beaucoup à un synode régional, en un peu plus grand peut-être, et plus long, surtout... et avec des soucis de trains en plus, pour venir... ou pour repartir, comme toujours ! Merci de votre engagement et heureuse de faire la connaissance de certains !

Bienvenue à vous qui vivez votre dernier synode national (pour l'instant), peut-être avec soulagement, peut-être avec un brin de nostalgie déjà, en tout cas avec le sentiment d'être allé.e au terme de votre service, mission accomplie ! Nous aurons l'occasion de vous dire la reconnaissance de l'Église.

***Mais, comme toujours dans l'évangile de Jean, ce n'est pas tant le miracle qui est intéressant que tout ce que ce « signe » va déclencher***

Ça y est, nous sommes là, non sans émotion en ce qui me concerne, pour ce huitième message (même peut-être neuvième, le Covid nous ayant conduits à faire deux synodes la même année). Êtes-vous prêts, prêtes à me suivre une dernière fois dans mes méditations et mes promenades bibliques ?

Pour reprendre ce que je disais en octobre 2021, alors que nous tenions ici-même un synode raccourci du fait du Covid, nous sommes au Lazaret, cet ancien lieu de soin des malades. Ce n'est pas Lazare que nous allons suivre cette fois, mais un homme sans nom, un homme atteint d'un mal non défini depuis sa naissance, cet homme m'accompagne depuis plus de 20 ans maintenant. Oui, on peut porter certains textes bibliques longtemps, les méditer, les ruminer même !

Cet homme, l'évangile de Jean nous le fait rencontrer au chapitre 9. Il est aveugle, aveugle

de naissance. En passant, Jésus le voit. Ses disciples lui demandent : qui a péché, lui ou ses parents pour qu'il soit né aveugle ? Ni lui, ni ses parents, répond Jésus, mais c'est pour que les œuvres de Dieu se manifestent en lui.

Comme on pouvait l'espérer, Jésus guérit cet homme, de manière pas très propre d'ailleurs. Il crache dans la terre, fait de la boue avec sa salive et applique la boue sur les yeux ; puis il dit à l'homme d'aller se laver à la piscine de Siloé. Ce qu'il fait, et au retour il voit.

Mais, comme toujours dans l'évangile de Jean, ce n'est pas tant le miracle qui est intéressant que tout ce que ce « signe » va déclencher. Les voisins se divisent à son sujet : est-ce lui, ou non ? Il était aveugle de naissance. Ça ne peut pas être lui qui voit maintenant. Et l'homme

raconte ce qui lui est arrivé. On lui demande où est Jésus, il répond : bah, je ne sais pas. Alors, les gens le conduisent chez les pharisiens. Problème, on est un jour de sabbat, ça serait trop simple autrement.

Alors, les pharisiens se divisent

à leur tour : Jésus n'est pas « de Dieu » puisqu'il ne respecte pas le sabbat. Et d'autres disent qu'il ne pourrait pas guérir s'il n'était pas « de Dieu ». De nouveau l'ancien aveugle est questionné : que dis-tu de ce Jésus ? Il répond : c'est un prophète. Alors, on va chercher ses parents, pour avoir la confirmation qu'il est bien né aveugle. Les parents à leur tour, essayent d'esquiver les questions. Oui, c'est sûr, c'est bien notre fils et il est né aveugle. Mais comment il voit maintenant ? ça, nous l'ignorons. Qui lui a ouvert les yeux ? nous l'ignorons. Interrogez-le, il est assez grand... prise de distance prudente des parents vis-à-vis de leur fils. (Circulez, il n'y a rien à voir)

L'ancien aveugle subit un troisième interrogatoire auquel il répond : « *Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et maintenant je vois<sup>1</sup>.* »

<sup>1</sup> Jean 9,25.

Je ne sais pas, je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et maintenant je vois.

### **Je ne sais pas.**

Est-ce qu'il est encore possible aujourd'hui de dire « je ne sais pas », à une époque où tout un chacun s'enorgueillit d'avoir un avis sur tout et sur n'importe quoi, où même des chefs d'État peuvent dire absolument n'importe quoi, sans chercher à savoir si ce qu'ils disent est fondé, juste, vrai, ni même vraisemblable, et je ne parle pas de leurs ministres.

Je ne sais pas. Qui peut encore assumer aujourd'hui une telle parole de vérité, alors que l'attention des consommateurs de « news » est captée par le sensationnel, le croustillant, le morbide, le scandaleux, le grotesque, le vulgaire... et j'en passe. Je ne sais pas. Silence.

Cette parole simple fait écho en moi à deux autres récits bibliques bien connus.

Le premier en Genèse 2,15 : « *Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour cultiver le sol et le garder. Le Seigneur Dieu prescrivit à l'homme : "Tu pourras manger de tout arbre du jardin, mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance de ce qui est bon ou mauvais, car, du jour où tu en mangeras, tu devras mourir".* »

Voilà qu'au cœur de la vie humaine, est plantée une limite, un interdit : est humain celui ou celle qui accepte de ne rien savoir du bien et du mal.

Je sais que je ne sais pas. Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et maintenant je vois. André Wénin écrit, commentant ce texte de Genèse 2<sup>2</sup>.

*« Celui qui prétendrait tout savoir de lui et de l'autre, de ce qui est bien et mal en chacun et pour chacun, de ce qui mène au bonheur ou au malheur, serait radicalement inapte à la relation et à l'amour. Pis, il cesserait d'être un humain, un être de langage. Car*

***Être humain, être en relation passe par un non-savoir sur l'autre qui ouvre à la confiance et au dialogue.***

***La grande mascarade du mal a embrouillé toutes les notions d'éthique***

*l'accession au langage qui nous fait humains est proprement impensable sans la confiance. »*

Être humain, être en relation passe par un non-savoir sur l'autre qui ouvre à la confiance et au dialogue. Si je sais ce que va faire l'autre, je n'ai aucune raison de risquer la rencontre. Si je savais tout de l'autre, il ne serait pour moi qu'un vulgaire objet de connaissance, et en aucun cas un vis-à-vis, un compagnon, une compagne de route. C'est bien la non-connaissance qui invite à la découverte, la non-connaissance et la curiosité d'en savoir plus qui met les humains en chemin. La non-connaissance s'accompagne du non-jugement. Qui suis-je pour savoir ce qui est bon pour l'autre — et même souvent pour moi... ?

Dieu lui-même provoque des rencontres étonnantes, pleines de surprises. Au livre suivant, en Exode 3, Moïse fait un détour pour voir un drôle de phénomène : un buisson qui brûle sans se consumer. La rencontre est un jeu d'approche sans s'approcher « Tiens-toi à distance ». Un Dieu insaisissable. S'ensuit un dialogue avec Dieu, qui veut convaincre Moïse d'aller en Égypte en faire sortir les Hébreux. Et Moïse résiste avec un certain nombre d'arguments tout à fait valables. Finalement, Moïse sort le joker : Ok, je veux bien y aller, mais je ne sais même pas comment tu t'appelles, alors qu'est-ce que je vais leur dire, aux Hébreux, quand ils me poseront la question, hein ?

Dieu donne alors une réponse bien difficile à traduire, un nom que les juifs se refusent à prononcer. Cela tourne autour du verbe Être conjugué. Dieu a à voir avec l'être, un être toujours en devenir. Et un mystère sur

lequel le langage viendra toujours butter, de l'insaisissable.

Est humain celui qui accepte ce non-savoir sur l'autre humain, sur l'Autre divin, et qui entre en relation dans la confiance avec lui, avec Lui, sans maîtrise.

<sup>2</sup> André Wénin, Dieu, le diable et les idoles. Cerf 2015, p.120.

De l'inconnaissable, un interdit, de l'insaisissable, de l'indicible, nous voilà bien ! Mais qu'est-ce qu'on va prêcher dimanche ? (Le creux du texte, comme toujours, le tombeau vide, par exemple.)

Mon ami textuel sans nom, l'aveugle de naissance qui n'est plus aveugle, s'il ne sait ni où est Jésus, ni qui il est, ajoute pourtant cela : je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et maintenant je vois. De ce qui lui est arrivé, il peut témoigner. De ce qui a fait irruption dans sa vie, il peut rendre compte, quitte à perdre coup sur coup ses amis, ses voisins et le soutien de ses parents. **Il a gagné la vue, et il en témoigne, mais au prix fort.**

### **Le prix fort.**

Certains l'ont payé, ce prix, parce qu'ils ont rendu compte de l'espérance qui était en eux. Je pense à Dietrich Bonhoeffer, exécuté il y a 80 ans par les nazis. Dès 1933, il écrit « *L'Église n'a droit au chant grégorien que si en même temps elle crie en faveur des juifs et des communistes. L'Église n'est l'Église que si elle est là pour les autres.* »<sup>3</sup> En 1934, au cours d'une rencontre entre responsables de mouvements de jeunesse au Danemark, il prend ainsi la parole : « *Le chemin de la paix n'est pas celui de la sécurité. Car la paix doit être audacieuse. C'est le grand risque à prendre. Elle ne peut jamais être assurée. La paix est le contraire de la sécurité. Demander des garanties, c'est douter, et ce doute à son tour conduit à la guerre. Rechercher des garanties, c'est vouloir se protéger soi-même.* » En 1943, peu de temps avant son arrestation, Dietrich Bonhoeffer rédige un court texte où il fait en quelque sorte le bilan de 10 années de nazisme. Le titre en est d'ailleurs « Dix ans après ». Voici ce qu'il écrit : « *La grande mascarade du mal a embrouillé toutes les notions d'éthique. Pour celui qui vient d'un monde conceptuel éthique traditionnel, il est déconcertant de découvrir que le mal apparaît sous la figure de la lumière, du bienfait, de la nécessité historique, de la justice sociale. Pour le chrétien qui vit de la Bible, c'est précisément la confirmation de la malignité abyssale du mal*<sup>4</sup>. »

<sup>3</sup> Frédéric Rognon, Dietrich Bonhoeffer, éditions Olivétan, 2011, p. 44-45.

80 ans après, nous pouvons dire à notre tour « la grande mascarade du mal a embrouillé toutes les notions d'éthique. » La déclaration universelle des droits humains est constamment ignorée, foulée aux pieds, même par des États dits démocratiques. Il n'y a plus de repères éthiques qui tiennent, ni même de respect du cadre de la guerre quand la population civile palestinienne est systématiquement bombardée, affamée, terrorisée, assassinée. Cet anéantissement de tout un peuple, sous les yeux du monde entier, signe la faillite d'un monde qui se prétendait civilisé et plonge les simples mortels que nous sommes, vous et moi, dans la sidération, le désespoir et l'impuissance. L'horreur de ces massacres, de cet affamement de toute une population, entraîne le monde entier comme dans un avion fou, sans pilote, dans une course à l'abîme.

À côté de cette horreur (en fait, les mots sont faibles pour dire ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie aujourd'hui), les délires du président américain passeraient presque pour des gamineries. Pourtant l'arrêt annoncé au mois de mars de 83 % de l'aide américaine aux programmes pour le développement met en danger la vie de 14 millions d'enfants malnutris, avec plus de 160 000 personnes en danger de mort imminente. Cette contribution américaine ne représentait pourtant que 0,6 % du budget américain. Mais bien sûr, pour le Secrétaire d'État Marco Rubio, la redirection de ces 0,6 % va contribuer à rendre l'Amérique « plus sûre, plus forte, plus prospère »<sup>5</sup>. Comme disait Bonhoeffer, « *il est déconcertant de découvrir que le mal apparaît sous la figure du bienfait, de la justice sociale...* » Malignité abyssale du mal qui transforme toute vérité en mensonge et tout mensonge en vérité.

Et parfois devant cette malignité, je préférerais être aveugle, oui ne rien voir de tout ce qui détruit les humains et le monde, pour dormir plus tranquille.

Rassurez-vous, je ne vais pas égrener toutes les horreurs du monde, ni même celle de notre pays, le temps de notre synode n'y suffirait pas, et vous en savez sans doute suffisamment. Ce

<sup>4</sup> Dix ans plus tard, in Résistance et soumission,

<sup>5</sup> Le Monde, 28 mars 2025.

qui me préoccupe, c'est de savoir comment l'Église (pas juste notre petite Église protestante unie de France, mais l'Église dans sa catholicité, l'Église universelle) peut voir les maux de ce monde, et proclamer l'Évangile aujourd'hui.

***L'humanité cherche la sécurité d'une idole taillée, d'une idole construite de ses propres mains, fabriquée par son industrie.***

Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle, et maintenant je vois, témoigne l'aveugle-né guéri.

### **Et nous, que voyons-nous ?**

Nous voyons, nous vivons avec, nous faisons partie de cette société humaine qui vit l'exode, qui tourne en rond dans un désert sans fin, tournant constamment le dos à tout ce qui fait vivre, et cultivant avec une passion déconcertante ce qui fait mourir.

Au désert, le peuple hébreu se plaint, il regrette le temps de l'esclavage où la nourriture était assurée, au prix de sa liberté, et il se fait une idole en or, taillée au burin, et il dit du veau d'or « *Voici tes dieux, ceux qui t'ont fait sortir du pays d'Égypte* »<sup>6</sup>. Mais comment est-ce simplement possible que le peuple ait si vite oublié ce qu'il a vécu ? Comment le peuple peut-il si rapidement oublier la libération d'Égypte, la traversée de la mer et la conduite de Moïse ? C'est que Dieu n'est pas saisissable, il est à distance, sur la montagne, dans la nuée qui cache aux yeux des humains. Moïse est monté à la demande de Dieu, et le peuple est depuis plusieurs jours livré à lui-même. Un Dieu insaisissable, un Dieu distant, un Dieu qui se cache, un porte-parole absent, cela ne peut pas durer. Le peuple préfère un dieu fabriqué de ses propres mains, parfaitement inerte, plutôt que de supporter l'absence, le manque, et risquer la confiance. Le peuple, toujours, préfère la sécurité de l'esclavage au risque de la liberté. « *Quand Dieu crée l'humain, il lui donne vie et liberté. Quand l'humain crée son dieu, il les lui ôte* »<sup>7</sup>.

***Le temps que nous vivons est caractérisé par un langage désarticulé, des propos sans cohérence.***

L'humanité cherche la sécurité d'une idole taillée, d'une idole construite de ses propres mains, fabriquée par son industrie. C'est la technique, l'IA qui va résoudre tous les problèmes, ce sont les systèmes de surveillance, qui permettent d'éviter toutes les mauvaises

surprises de la vie, ce sont les règles alimentaires ou d'hygiène de vie qui nous promettent une longue vie en bonne santé. Toutes ces petites ou grandes idoles nous assurent la maîtrise de ce qui n'est pas maîtrisable, la connaissance de l'inconnaissable. Maîtriser la vie de son origine à sa fin, voilà bien la prétention humaine qui ignore que ce qui rend heureux, c'est au contraire le surgissement de l'inattendu (quand on tombe amoureux...). Pourtant, ce qui nous fait nous sentir vivant, ce sont toutes ces rencontres fortuites, le chant d'un oiseau dans le petit matin, le sourire d'une vieille dame dans le RER, les réparties d'un enfant, tellement justes et dérangeantes, un paysage splendide au détour de la route. Justement, parce qu'elles sont ouverture à l'imprévu, ces rencontres, ces événements ouvrent à ce qu'Harmut Rosa appelle la résonance. Je suis vivante quand j'entre en résonance avec cet autre inconnu.

La maîtrise du monde vient petit à petit stériliser tous les lieux de résonance. Le monde devient parfaitement aseptisé, et proprement... invivable.

Nous voyons cet autre veau d'or, l'idolâtrie de la Nation et la construction du voisin comme un ennemi à détruire, pire comme une vermine à éradiquer. Il

entraîne le monde entier dans une surenchère sécuritaire qui nous conduit tout droit vers l'anéantissement. Pourtant, nous savons tout cela, et l'histoire devrait nous prémunir de reproduire ces erreurs, mais comme les hébreux au désert, nous avons la mémoire très

<sup>6</sup> Exode 32,4.

<sup>7</sup> André Wénin, Dieu, le diable et les idoles, Cerf, 2015, p.67.

courte, et nous réécrivons l'histoire sans vergogne.

Comme dans une peinture monstrueuse, les thèmes macabres se répètent, avec des nuances nouvelles.

Le temps que nous vivons est caractérisé par un langage désarticulé, des propos sans cohérence, des éructations, l'indécence, le mépris permanent de l'autre, son humiliation, la courte vue, l'effacement volontaire de la mémoire, le goût immodéré du pouvoir, la démesure, le refus de toute limite. En résumé, l'hypertrophie de quelques égos pour le malheur du plus grand nombre.

Rien de nouveau sous le soleil. Tristesse supplémentaire, de nombreux chrétiens applaudissent des deux mains ce pantin fait roi, nouvelle idole : voici tes dieux, ceux qui t'ont fait sortir d'Égypte !

Seule une démarche spirituelle peut permettre de vivre l'inconfort de la liberté et de la confiance, et tourner le dos aux sirènes séduisantes de la sécurité.

Enfin, le temps que nous vivons est celui de la destruction de notre terre par le refus de ses limites, le refus de réduire l'appétit insatiable des humains. Aucune limite, voici bien la racine du péché dans lequel nous sommes tous pris, pour le malheur des plus pauvres, l'extinction des espèces vivantes, et la stérilisation des sols et des océans.

### **Que voyons-nous encore ?**

Nous voyons encore des choses sur nous-mêmes, en tant qu'Église, qui ne nous font pas plaisir. Dans le mouvement de libération de la parole de personnes victimes d'agression sexuelle, nous avons reçu des témoignages bouleversants de personnes qui ont été victimes de responsables de notre Église, de pasteurs, de professeurs de théologie. Le courage des hommes et des femmes qui parlent aujourd'hui est remarquable. L'accompagnement de ces personnes est principalement porté par la Commission Reconnaissance et Réparation, à laquelle l'Église protestante unie a adhéré en octobre 2024. En effet, il a paru nécessaire au Conseil national qu'elles puissent être soutenues par une équipe formée à cet accompagnement, extérieure et indépendante de l'Église, et dans une démarche de justice restaurative. Bien sûr

leur parole dérangeait hier, et elle dérange encore aujourd'hui car elle met en lumière le fait que nous avons hissé sur un piédestal des hommes, certes peut-être brillants intellectuellement, mais qui avaient leurs défauts, leurs faiblesses. Protégées par notre aveuglement, sans correction fraternelle, ces faiblesses sont devenues criminelles.

De ces quelques mois de cheminement intense avec la Commission reconnaissance et réparation, j'ai ouvert les yeux sur une réalité qui m'a beaucoup troublée : notre préoccupation, en tant qu'Église, a toujours été de prendre soin des agresseurs, de ceux qui ont été condamnés, et c'est important, bien sûr. Mais nous avons oublié les victimes, complètement. Comme si elles n'existaient pas.

Faites l'expérience. Dans toutes les assemblées d'Églises où j'évoque ce sujet douloureux, la première question posée manifeste toujours le souci de l'agresseur, jamais celui de l'agressé.e. Pourquoi ? Parce que l'Évangile nous invite à considérer l'autre comme un frère, une sœur ? Certes, mais pas seulement l'agresseur, non ? Je crois que ce que révèle la parole d'une personne victime d'agression sexuelle est tellement violent qu'on préfère tout simplement ne pas le regarder, ne pas le voir, ne pas l'entendre. Je me sens démunie devant cette souffrance et incapable de faire quoi que ce soit pour la soulager. Alors, je détourne la tête.

Pourtant aujourd'hui, en Église, nous avons décidé de ne plus détourner la tête. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus jamais de violence dans notre Église, ni d'agressions sexuelles ou de harcèlements. Mais cela signifie que nous nous tenons debout responsables. Responsables devant nos frères et sœurs... capables de répondre. Et c'est bien une réponse qu'attend Dieu d'Adam dans la transgression à l'Eden. Oui, aujourd'hui, nous répondons. Et nous reconnaissons aussi que comme toute communauté humaine, nous devons en permanence apprendre et réapprendre à nous parler, veiller sur nos paroles et sur nos gestes, être attentifs à l'autre, ne pas croire que « parce que nous sommes dans l'Église, nous sommes des êtres parfaits animés seulement par l'amour et la bienveillance ». Certes, nous sommes appelés

à cela, mais nous sommes en chemin, et bien loin du but, que nous n'atteindrons jamais... ! Et en chemin, la bonne volonté ne suffit pas. Nous devons collectivement poursuivre notre formation sur ces sujets, pour ne plus avoir à dire « je ne peux rien faire ». Tout comme dans la formation aux premiers secours on apprend les gestes qui sauvent, nous devons apprendre en Église à voir les signaux faibles d'une emprise, d'un harcèlement, d'un comportement inapproprié, d'une discrimination, et apprendre comment agir.

Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle, et maintenant je vois.

Pour l'aveugle-né devenu voyant, dire sa vérité, c'est d'abord dire la reconnaissance de ce que Jésus a fait dans sa vie. J'étais aveugle et maintenant je vois. Magnifique ! Les œuvres de Dieu se manifestent en lui (dixit Jésus).

Oui, les œuvres de Dieu se manifestent... et il est beau de les voir et d'en témoigner. Quand une petite Église accueille une famille de réfugiés, en prend soin et l'accompagne, merci Seigneur ! Quand une nouvelle communauté se développe à partir de deux, trois personnes qui veulent lire la Bible ensemble, merci Seigneur ! Quand des jeunes adultes s'approchent d'une paroisse et demandent le baptême, merci Seigneur !

Quand adultes et enfants construisent ensemble un projet pour une Église plus vertueuse en matière d'écologie, merci Seigneur ! Quand un conflit est dépassé, la parole apaisée, le pardon demandé, merci Seigneur ! Quand le désir de partager l'Évangile renait en lieu et place de la lassitude, merci Seigneur ! Quand des injustices sont réparées, merci Seigneur ! Quand on construit un nouveau lieu de culte parce que l'actuel est trop petit, merci Seigneur ! Quand chaque dimanche, fidèlement, le culte est assuré et l'Évangile annoncé, merci Seigneur ! Et chacune et chacun de vous peut ajouter à cette liste toutes les œuvres de Dieu dont il a été témoin...

Être témoin, être envoyé (piscine de Siloé...) n'ouvre pas vraiment un temps de tranquillité. Voyez mon ami : alors qu'il était bien tranquillement en train de mendier, le fait

d'être guéri le plonge dans les « embrouilles ». La manifestation de Dieu dans sa vie n'ouvre pas pour l'heureux bénéficiaire un temps de repos paradisiaque. Bien au contraire ! Pensez à Pierre, Jacques et Jean, sur la montagne de la Transfiguration. Ils aimeraient s'installer, Pierre surtout... dressons trois tentes ! Mais non, la survenue du miracle, de la rencontre bénéfique, de la guérison, de la restauration n'est pas une fin en soi. Le film ne s'achève pas sur cet happy end, « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Rien de tout cela. Avoir eu les yeux ouverts et reconnaître que Jésus est la lumière du monde ne permet pas à la personne croyante de se retirer du monde. Après avoir dialogué avec Dieu, Moïse est renvoyé dans cette Égypte qu'il avait pourtant fuie.

Avoir les yeux ouverts à la fois sur les bénédictions de Dieu et sur les malheurs du monde pourraient plonger les croyants dans un écartèlement paralysant. Pourtant, à la suite de toutes celles et ceux qui ont espéré contre toute espérance, à la suite des prophètes qui ont annoncé la libération aux captifs, et le relèvement aux désespérés, nous regardons vers Celui qui est la lumière du monde, alors même que ce monde va à sa perte, et nous témoignons d'une vie plus forte que la mort. Et

là encore, nous tenons debout, et nous sommes responsables. Tout est perdu ? Formidable, il reste l'espérance.

Au-delà de la boutade, nous témoignons de Celui qui s'est relevé de la mort et qui ouvre un chemin dans toutes les impasses.

Franchement, vous y seriez allés, vous, à la piscine de Siloé, pour enlever la boue de vos yeux ?

Est-ce que vous auriez cru que ce gars avec ses moyens rudimentaires pouvait faire quelque chose de déterminant dans votre vie ? Sans rien savoir de lui ? Vous auriez accepté d'être envoyé à Siloé ?

On en revient à la connaissance, alors que c'est la confiance qui, avec Christ, est notre boussole.

De l'inconnaissable, un interdit, de l'insaisissable, de l'indicible...

***Je ne sais qu'une chose,  
j'étais aveugle, et  
maintenant je vois.***

Dans un monde qui croit tout maîtriser, j'affirme que la beauté de la vie surgit de ce qui est insaisissable, et qui me fait entrer en résonance avec le beau.

Dans un monde qui ne respecte ni limites, ni nature, ni humains, j'affirme que les interdits sont constitutifs de l'humanité.

Dans un monde où les mots perdent leur sens, sont dénaturés, manipulés, je crois en Celui qui est Parole d'un Dieu inconnaissable.

Je crois et j'espère que la Parole du Christ va guérir notre monde, va guérir l'humanité de cet attrait pour la destruction et la mort, attrait qu'elle cultive avec frénésie.

Pour chacune et chacun de nous, et en tant qu'Église, nous sommes attendus là, envoyés pour témoigner de ce qui nous fait vivre. Christ est le chemin, la vérité et la vie.

Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et maintenant je vois.

Et nous qui voyons, sommes appelé.es à la liberté.

En confiance, témoignons du Christ, de ce qu'il change dans nos vies, de ce qu'il nous ouvre les yeux.

**Emmanuelle Seyboldt, pasteure**

# Rapport oral du trésorier du Conseil national

Michel Mazet, trésorier du Conseil national de l'EPUDF

## Introduction

Je vous propose de débiter ce rapport oral par cette citation :

*« On peut noter une méfiance de plus en plus grande à l'égard des conseils et en particulier du Conseil national. Bien des paroisses sont désertées ; les essais de restructurations fragmentaires et incohérents aboutissent trop souvent à des tensions destructrices. Le malaise financier illustre cette crise ».*

Je dois vous avouer que j'aurais aimé ne pas prononcer ces mots. Mais il est cependant indéniable que j'entends et je lis, dans mes rencontres et dans les médias protestants, ces divers reproches (la critique des conseils) et ce constat bien pessimiste (l'irréversible déclin financier corolaire d'un déclin numérique, voire spirituel).

Je vais tenter dans ce rapport oral, non pas de vous démontrer le contraire, mais de les nuancer ; tout ne va si mal dans notre Église ; et le Conseil national, ainsi que les autres conseils (régionaux, presbytéraux) ne font pas que des erreurs et sont dignes de confiance.

Au fait... « *Nihil novi sub sole* » comme nous le rappelle l'Écclésiaste. « *Rien de nouveau sous le soleil* ». Cette citation n'est pas de moi mais de mon prédécesseur M. Hardy, trésorier du Conseil national de l'Église Réformée de France dans son rapport au synode national de Pont-à-Mousson en 1972, il y a 53 ans ! C'est dans ce même synode que le président du Conseil national Jacques Maury soutenait le projet de réformes des études de théologie présenté par Jacques Ellul.

Trêve de plaisanterie... Redevenons sérieux, car « *parler* » finances c'est sérieux et « *revenons à nos moutons* » comme nous le rappelle le juge dans la farce médiévale de Maître Pathelin.

Je vous propose deux thèmes, en apparence sans lien l'un avec l'autre... Quoique !

- Tout d'abord des statistiques inquiétantes que, malgré nos efforts, nous n'arrivons pas à inverser.
- Ensuite, la redoutable question de notre compréhension de la synodalité en matière financière.

## 1. Déclin... Quand t'arrêteras-tu ?

### 1.1. Sortons un peu de notre cadre ecclésial !

Les cartes que je vais vous commenter sont issues du rapport de l'agence nationale de la cohésion des territoires dans son cahier n° 1 — Territoires et transitions : enjeux démographiques paru en 2020. Elles nous décentrent par rapport à notre environnement religieux mais sont intéressantes à analyser si nous leur superposons nos implantations d'Église locales réformées et de paroisses luthériennes.

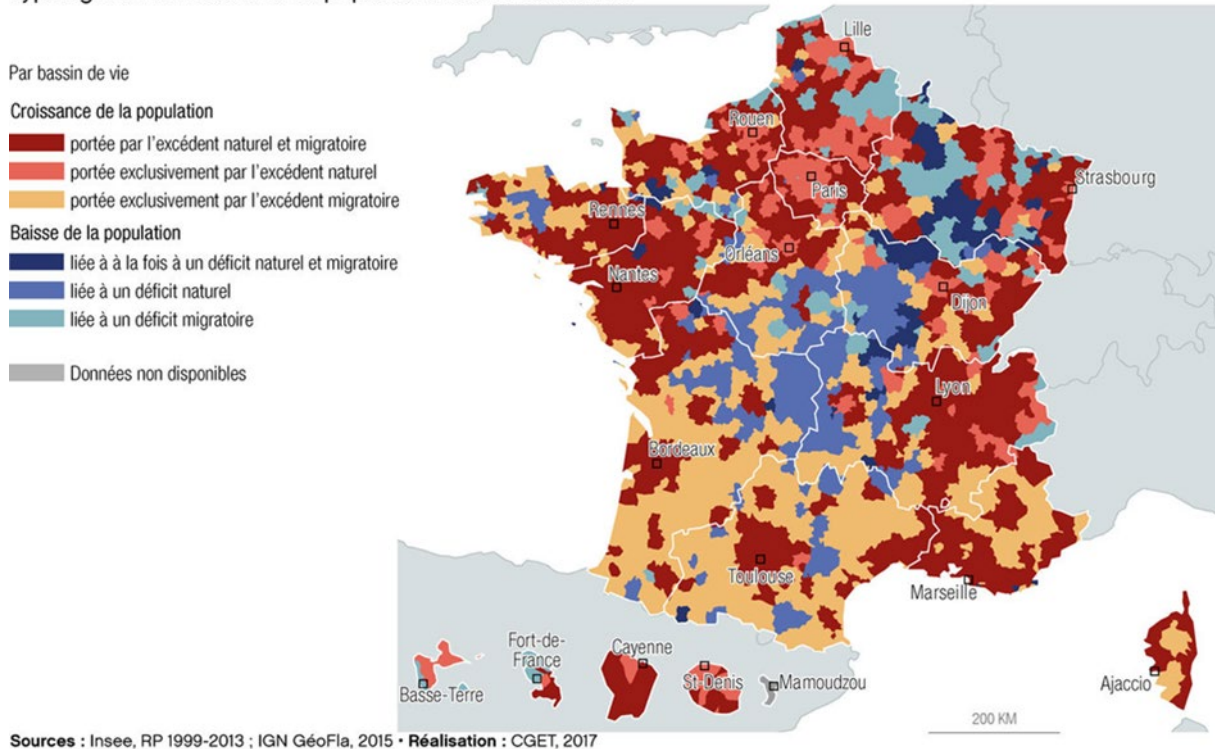
#### 1.1.1. Les dynamiques démographiques actuelles

Commençons par la carte des dynamiques naturelles et migratoires de la France métropolitaine entre 1999 et 2013, les démographes confirment que l'évolution alors constatée se maintient sur les 10 dernières années malgré la baisse actuelle de la fécondité.

Sans entrer dans les détails des 6 couleurs, je vous précise seulement que les tons chauds (jaune-orange et marron) correspondent aux régions en croissance démographique et les tons bleus aux régions en déclin démographique.

### Dynamiques naturelles et dynamiques migratoires : des situations locales contrastées

Typologie de l'évolution de la population entre 1999 et 2013



#### Premier constat :

- Les régions en croissance démographique dominent largement.
- Les régions en déprise démographique se concentrent sur une diagonale centrale partant des Ardennes et rejoignant le sud du Massif central, ce que les géographes appellent la « diagonale du vide ».

#### Deuxième constat plus centré sur notre univers luthérien et réformé :

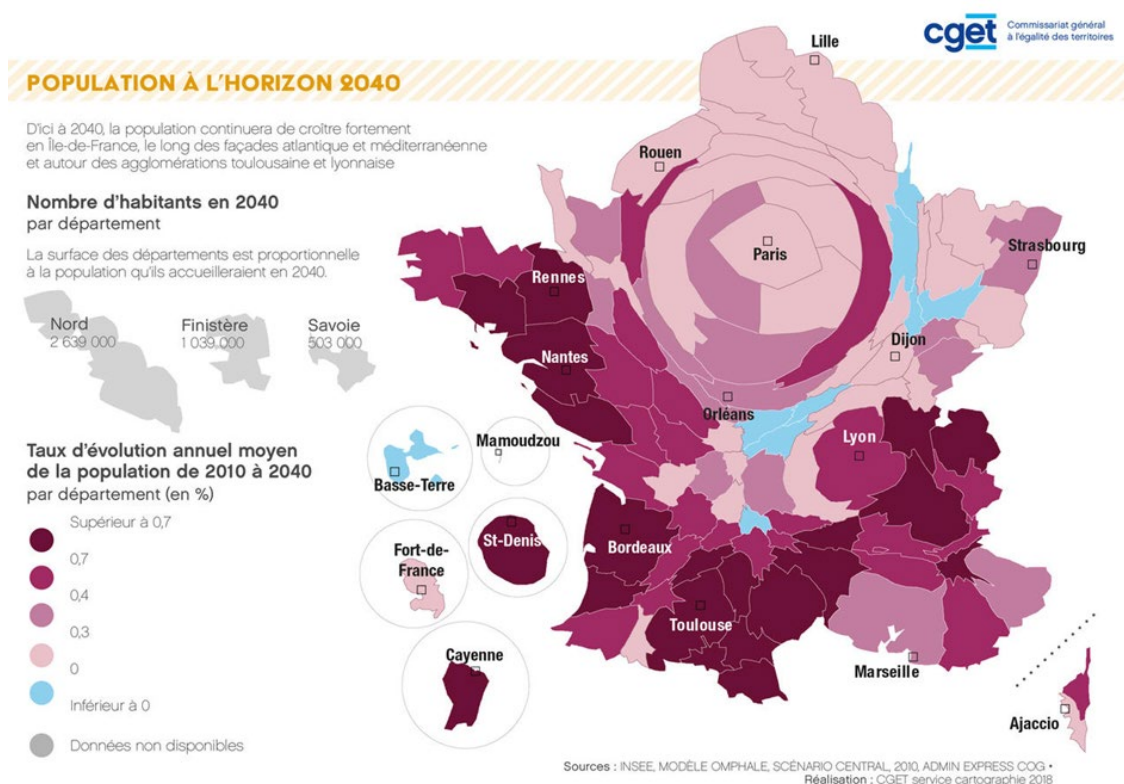
- Quasiment partout les métropoles, les grandes villes, les villes moyennes sont en croissance. Les communautés luthériennes et réformées qui s'y trouvent devraient profiter de cette croissance.
- Les populations des terroirs protestants sont aussi en croissance, que l'on parle « *du croissant réformé* » partant du Poitou, suivant la vallée de Garonne, passant par le Tarn, remontant sur les Cévennes et se terminant de part et d'autre de la moyenne vallée du Rhône, sans oublier « *le pays de Montbéliard* » et son luthérianisme historique. Il est alors illogique statistiquement que les communautés protestantes y déclinent alors que le plus souvent la population des villes moyennes, des petites villes et des bourgs dans les campagnes augmente.
- Le déclin est bien visible dans la diagonale du vide, mais ce sont des régions « peu protestantes », les isolats de croissance se trouvant dans les villes, précisément là où les communautés réformées se trouvent.

On peut dès lors constater que la population augmente quasiment partout là où nous sommes présents. C'est une opportunité que nous devons saisir pour que nos communautés cessent de décliner.

### 1.1.2. La population française à l'horizon 2040

L'anamorphose que je vous présente maintenant nous montre à la fois la surface des départements proportionnellement à leur population (la macrocéphalie de la région parisienne est ainsi bien visible) et un dégradé de couleurs du violet foncé au rose pâle, montrant le taux de croissance de la population, à l'exception du bleu signifiant une décroissance.

La lecture de cette anamorphose nous montre très clairement que la dynamique démographique de notre pays pour les 15 années à venir est dans la moitié sud et sur le littoral atlantique, mais que les départements urbanisés, dans le nord comme dans le sud, restent les plus peuplés.



Cela veut dire que sur quasiment l'ensemble de notre territoire national, nos Églises locales et paroisses, y compris dans leurs vieux terroirs, se trouvent dans un environnement démographique favorable qui autorise leur croissance spirituelle mais aussi numérique et par conséquent financière.

Encore faut-il que nos divers conseils presbytéraux, régionaux et national en soient convaincus !

Encore faut-il que nous vivions concrètement, passionnément, joyeusement, en Églises locales et paroisses, notre mot d'ordre « une Église de témoins » au lieu de nous lamenter, de ressasser un passé glorieux souvent mythifié, et donc se contenter de ne parler qu'au « petit » troupeau cher à Calvin qui s'étiole avec la disparition progressive de la transmission familiale.

## 1.2. Revenons à notre cadre ecclésial

### 1.2.1. Précisons tout d'abord le cadre de cette étude et ces limites.

#### **Cette étude se situe dans la continuité de mes rapports oraux précédents :**

Lors de mes rapports oraux précédents, j'ai analysé les données chiffrées des foyers qui versent une offrande nominative par tranches de dons depuis 10 ans.

Au synode de Noisy-le-Grand en 2023, de l'étude de ces statistiques nationales ressortait le fait que, contrairement à une idée reçue, les tranches supérieures (+ de 800 € par an) augmentent légèrement alors que les tranches inférieures (— de 400 € par an) baissent fortement. Il nous fallait donc remobiliser les petits participants sans décourager les gros. [L'avons-nous fait ?](#)

Au synode de Toulon en 2024 mon étude portait sur une comparaison de nos neuf régions ; là encore, contrairement à des idées reçues, des régions que l'on imaginait dynamiques ne l'étaient pas tant que cela, et d'autres, réputées en grande difficulté, pouvaient l'être moins que ce que l'on pensait. Toutes les régions étaient alors appelées à faire des efforts et à partager leur expérience. [L'ont-elles fait ?](#)

Dans les deux cas, cependant, à Noisy comme à Toulon, le déclin était visible, les croissances remarquées ici et là ne compensant pas les reculs plus nombreux.

Cette année, je vous propose de changer à nouveau d'échelle. Après les niveaux nationaux à Noisy-le-Grand et régionaux à Toulon, descendons à l'échelon de l'Église locale et de la paroisse à Sète.

380 associations cultuelles envoient tous les ans, par l'intermédiaire de stat-union leurs données financières. Je n'ai pas pu travailler sur les dernières données, celles de 2024, que vous avez pu découvrir dans le rapport national de l'analyse des comptes (document 3.2.5.) mais sur trois autres années (2015, 2018 et 2023).

#### **Cette analyse statistique, avec des conclusions personnelles, donc discutables, a trois limites :**

Première limite. J'ai regroupé, et c'est peut-être un choix contestable, en trois catégories nos Églises locales et paroisses :

- D'abord celles qui se trouvent dans les métropoles et les grandes agglomérations urbaines de plus de 200 000 habitants.
- Puis celles hors « terroirs protestants » qui sont dans les villes, grandes, moyennes ou petites, souvent des communautés dites disséminées mais où la dissémination doit être nuancée car la plupart des protestants luthériens et réformés habite au sein des agglomérations principales.
- Enfin celles des terroirs protestants traditionnels avec leurs villes moyennes, leurs petites villes, leurs bourgs et leurs villages.

Deuxième limite. Les statistiques portent à nouveau sur les « ON » (offrandes nominatives) et non sur les « R.O.I. » :

- Les « ROI », ce sont les « recettes ordinaires internes », c'est-à-dire les sommes reçues des fidèles, soit nominativement, soit anonymement, soit lors des cultes, soit au travers d'activités

paroissiales (repas et kermesses par exemple, oreillettes, lotos et vide-greniers, etc., l'inventivité des conseils presbytéraux en la matière étant sans limite !).

- Ce travail sur les ON et non sur les ROI minimise sans doute les résultats financiers de trois types d'Églises : celles issues des terroirs ruraux ou celles des banlieues dites populaires où les fidèles ne sont pas ou très peu assujettis à l'impôt sur le revenu, et où, par conséquent le don nominatif ouvrant à reçu fiscal n'est pas utile ; celles également de moins en moins nombreuses me semble-t-il, où le fidèle estime que seul Dieu doit savoir le montant de son offrande et pas le trésorier, il donne alors anonymement au culte tous les dimanches.

Troisième limite. Les statistiques ne sont pas complètes pour les trois années étudiées. Sur les 380 AC potentielles, seules 316 sont prises en compte (+ de 80 %, donc le panel est significatif).

### **1.2.2. Peut-on identifier des modèles statistiques ecclésiaux ?**

Pour chaque AC étudiée, j'ai effectué un classement simple avec des chiffres **bleus** (en « plus ») ou **rouge** (en « moins ») en fonction de l'augmentation ou de la diminution des offrandes nominatives entre 2015 et 2023.

J'ai alors construit un tableau statistique, par catégories d'Église (colonnes) et par régions (lignes). Bien sûr, l'intérêt d'un tel travail n'est pas dans la succession des données, mais dans les commentaires que l'on peut en tirer et surtout dans les mesures à mettre en œuvre pour les faire évoluer, positivement bien évidemment.

#### **Mes trois idées préconçues géographiques se sont-elles révélées exactes ? À savoir :**

- La dynamique est dans les Églises locales-paroisses des métropoles.
- Les terroirs protestants sont en déclin.
- Trois régions sont plus dynamiques que les autres : la région parisienne (surtout réformée), le grand ouest et les rivages méditerranéens à l'est du Rhône.

#### **Et qu'en est-il de quatre autres idées préconçues, cette fois-ci ecclésiologiques, qui ne sont pas forcément les miennes ?**

- Les Églises locales et paroisses trop souvent en situation de vacances pastorales déclinent.
- Les communautés à coloration « évangélique » sont en croissance par rapport aux communautés à coloration « libérale » ou « luthérienne et réformée classique ».
- Les Églises locales et paroisses qui sont entrées concrètement dans une logique « d'Église de témoins » en adaptant leurs locaux et en multipliant des actions nouvelles sont en croissance.
- La bonne entente entre le pasteur et les conseillers est gage de croissance, les crises internes entraînent le déclin.

Régions	Métropoles	Grandes Villes, villes moyennes hors terroirs	Terroirs : villes moyennes, petites villes, bourgs ruraux	Total
<b>Centre Alpes Rhône</b>	4 en croissance 4 en déclin	10 en croissance 7 en déclin	4 en croissance 27 en déclin	18 en croissance 38 en déclin
<b>Cévennes Languedoc-Roussillon</b>	0 en croissance 2 en déclin	3 en croissance 3 en déclin	15 en croissance 29 en déclin	18 en croissance 34 en déclin
<b>Est Montbéliard</b>	2 en croissance 1 en déclin	3 en croissance 4 en déclin	0 en croissance 16 en déclin	5 en croissance 21 en déclin
<b>Inspection Luthérienne de Paris</b>	<i>Intramuros</i> 4 en croissance 2 en déclin	<i>Banlieues</i> 3 en croissance 6 en déclin		7 en croissance 8 en déclin
<b>Nord Normandie</b>	5 en croissance 2 en déclin	10 en croissance 20 en déclin	1 en croissance 1 en déclin	16 en croissance 23 en déclin
<b>Ouest</b>	2 en croissance 2 en déclin	10 en croissance 9 en déclin	6 en croissance 10 en déclin	18 en croissance 21 en déclin
<b>Provence Alpes Corse Côte d'Azur</b>	5 en croissance 3 en déclin	10 en croissance 7 en déclin	1 en croissance 1 en déclin	16 en croissance 11 en déclin
<b>Région Parisienne</b>	<i>Intramuros</i> 8 en croissance 3 en déclin	<i>Banlieues</i> 20 en croissance 14 en déclin	4 en croissance 3 en déclin	32 en croissance 17 en déclin
<b>Sud-Ouest</b>	0 en croissance 2 en déclin	1 en croissance 6 en déclin	11 en croissance 16 en déclin	12 en croissance 24 en déclin
<b>TOTAL</b>	30 en croissance 36 en déclin	51 en croissance 61 en déclin	38 en croissance 100 en déclin	119 en croissance 197 en déclin

**Première idée préconçue déconstruite :** le dynamisme des Églises locales et paroisses dans les métropoles n'est pas si évident que cela ; il est même en grande partie démenti !

- 45 % sont en croissance, 55 % sont en déclin.
- Une majorité de métropoles de la moitié sud sont en déclin (13 contre 7) contrairement au nord et à l'Est (3 contre 6), le grand ouest n'est pas si dynamique que cela (2 contre 2), tout comme l'agglomération parisienne (25 en déclin contre 35 en croissance).
- Plus surprenant encore, au sein d'une même métropole où se côtoient plusieurs Églises locales et paroisses, certaines augmentent, d'autres diminuent.

**Deuxième idée préconçue déconstruite :** le déclin irrémédiable des terroirs protestants n'est pas si évident que cela.

- 44 % de nos associations culturelles forment encore cette catégorie, elle est ainsi loin d'être en voie de disparition ; elle ne doit donc pas être négligée par nos instances ecclésiales, ni être considérée comme des lieux en soins palliatifs à accompagner.
- 72 % déclinent, massivement en Centre-Alpes-Rhône et Est-Montbéliard, moins fortement dans la région Ouest, en Sud-Ouest et Cévennes–Languedoc-Roussillon (une agréable surprise pour moi avec ces deux derniers cas).

**Troisième idée déconstruite** : trois régions sont certes plus dynamiques que les autres, mais avec des réserves.

- L'agglomération parisienne, bien sûr dynamique, voit cependant beaucoup de communautés en recul (43 %), plus en banlieue, et plus chez les Luthériens.
- Sur les rivages méditerranéens, ce sont les Églises de villes moyennes qui progressent et pas celles des métropoles.
- Déception enfin dans l'Ouest, région phare par sa volonté affirmée d'évangélisation sous toutes ses formes ; dans les trois types d'Églises, croissance et déclin s'équilibrent.

**Autres idées ecclésiales préconçues, plus ou moins déconstruites :**

- Il n'est pas question que j'entre ici dans les détails nominatifs mais je reste à disposition pour en discuter individuellement.
- Il n'y a pas de corrélation entre la coloration évangélique, libérale ou classique d'une association culturelle et son évolution en plus ou en moins.
- De même, la rénovation souvent couteuse, des bâtiments et leur adaptation à la façon de vivre du XXI<sup>e</sup> siècle de nos contemporains n'entraînent pas à elles seules la croissance.
- Par contre, les vacances pastorales sur plusieurs années ont un impact assez visible sur le dynamisme de la communauté.
- De même, la bonne entente entre conseillers, entre conseillers et pasteurs, sont gages de dynamisme, alors que les crises internes ont un effet inverse, rapide et durable.

En rester ainsi aux constats ne suffit pas, il nous faut aller de l'avant !

**Voici quelques propositions que pourrait porter l'Union nationale. Les délégués synodaux les approuvent-elles ?**

- Ne serait-il pas pertinent d'organiser des colloques financiers spécifiques par « catégories » (métropoles, villes en dissémination, terroirs), colloques régionaux, interrégionaux, nationaux où participeraient les Églises locales et paroisses qui arrivent, contre vents et marées, à augmenter leurs offrandes nominatives, pour réfléchir aux facteurs explicatifs avant de les proposer aux autres qui sont en recul ?
- Ne faudrait-il pas mieux penser (et donc redéfinir) la notion de solidarité (pas seulement financière) à l'intérieur des régions et entre-elles ?

- Dans le cadre de notre processus synodal, mission de l'Église et ministères, ne devons-nous pas avoir une attention toute particulière sur la question des postes pastoraux vacants durant de longues années alors que dans le même temps nous allons vers un nombre plus réduit de pasteurs ? Ne négligeons pas également la question des conflits. Posons-nous aussi la question de l'existence ou de la non existence d'une évangélisation spécifiquement luthérienne et réformée.

Vous le voyez donc, les trois thèmes que j'ai essayé de développer depuis 3 ans à Noisy-le-Grand, à Toulon et cette année à Sète, ne peuvent en rester au simple constat bien réel du déclin financier, symptôme d'autres difficultés qu'affrontent notre Église.

Très concrètement ce déclin financier se caractérise par un recul de 570 000 € sur les offrandes nominatives entre 2015 et 2023 (-3 %, alors que le taux d'inflation est de + 16 %, surtout important en 2022-2023 à + 10 %). En tenant compte du taux d'inflation, c'est un recul de 3 500 000 € qui devrait s'afficher.

Il a donc bien fallu trouver en 10 ans de quoi compenser cet important déficit d'autant plus que durant la même période les dépenses locales ont augmenté de 1 200 000 € (+ 12 %), moins que l'inflation cependant.

Ce sont ainsi les contributions versées qui ont fortement baissé de presque 1 500 000 € (— 8 %), lesdites contributions alimentant nos quatre titres (A-B-C-D) qui forment le volet synodal de notre fonctionnement ecclésial.

C'est donc avec ces données chiffrées qu'il nous faut, je pense, réfléchir à notre approche de la synodalité en matière financière. Ce sera l'objet de la 2<sup>e</sup> partie de mon rapport.

## **2. La synodalité en matière financière**

### **2.1. De l'utilité du « Titre A » et des fonds spécifiques ?**

En 1972, mon prédécesseur notait la méfiance des membres de l'Église vis-à-vis du Conseil national et des autres instances dirigeantes, régionales sans doute.

Cette méfiance, je l'entends encore ! *« Mais à quoi bon avoir des instances nationales et régionales ? L'Église, c'est la communauté locale et ce qui s'y vit, là où se concrétise le témoignage évangélique dans une société en perte de repères ».*

Insensiblement le congrégationalisme progresse dans nos rangs et la synodalité s'estompe.

Il m'est donc paru opportun de nous rappeler collectivement que nos communautés locales ont besoin de ces instances régionales et nationales, que le « presbytérien » ne va pas sans le « synodal ». Et que, pour que cela soit, des moyens financiers importants y sont consacrés.

Dans mon rapport écrit, je vous ai décrit de façon factuelle les dépenses du Titre A et des fonds spécifiques. Dans ce rapport oral, je me lance dans une analyse plus « politique » de ces derniers.

Plus de questions que d'affirmations dans mon propos : c'est au synode de décider, même si je peux être, tout comme les différents conseils et commissions qui structurent notre Union d'Églises, force de proposition. Certaines propositions sont peut-être un peu polémiques, mais je pense qu'il y a des moments où il faut être polémique afin de pouvoir avancer.

## Les délégués synodaux soutiennent-ils ces propositions qui suivent ?

### 2.1.1 Au service du rayonnement d'un christianisme francophone luthéro-réformé.

#### **C'est d'abord de formation et d'évangélisation dont il est question ici.**

Avec les dépenses de l'Institut Protestant de Théologie, les actions de plusieurs de nos secrétaires nationaux et de leurs équipes, le fonds « témoignage et développement », une partie du fonds « immobilier », c'est environ 4 000 000 € que nous y consacrons tous les ans.

Ce synode, à Sète, réfléchit à une réforme de notre Institut Protestant de Théologie, réforme sur le fond et sur la forme. Financièrement cela « coûte » à l'Église. Par exemple, le coût des travaux envisagés dans la rénovation du site de Montpellier, destiné à devenir le lieu principal de l'enseignement à distance, d'une partie de la formation théologique initiale et continue des non ministres et des ministères particuliers en gestation, devrait dépasser les 6 000 000 €.

De même, les pasteurs et les non pasteurs en poste au siège de l'Union nationale, rue de Clichy, en charge de l'évangélisation, de la catéchèse, de la formation, de la jeunesse, de la musique, de l'aide à la prédication, de l'écologie, de Théovie, ont également un coût financier non négligeable comme vous avez pu le lire dans le dossier financier. Dois-je redire que ces postes ont été créés suite à des décisions des synodes nationaux passés ?

Force est de constater que les ressources des Églises locales et paroisses, en diminution ces dernières années, ne permettent plus, par l'intermédiaire des contributions au « Titre A », d'alimenter financièrement cette volonté affirmée, années après années par les synodes, de former et d'évangéliser.

Dans le même temps, il n'est pas inutile de rappeler que dans la société civile et le monde économique, les institutions et les entreprises qui rencontrent des difficultés ne doivent en aucun cas sacrifier la formation si elles veulent survivre. Il est aussi superflu de nous redire que nous sommes appelés « à être Lumière du Monde », « à annoncer au monde la libération », « à faire de toutes les nations des disciples », donc à évangéliser.

Pour compenser le déclin financier des Églises locales et paroisses, nous avons l'opportunité, la chance, la grâce (chacun peut y mettre le qualificatif qu'il préfère), d'avoir d'autres ressources comme des fondations ou des legs sans lesquels nos projets ne pourraient aujourd'hui être mis en œuvre.

C'est aussi pour moi une source d'interrogations, voire d'inquiétudes : comment de pas entrer dans une logique « inflationniste » de projets, dans une vision où l'argent facile à demander deviendrait une fin en soi au lieu d'un moyen mis à notre disposition.

#### **C'est ensuite de notre place et notre intégration dans l'environnement luthérien et réformé français, européen et mondial dont il s'agit.**

Nous restons l'un des principaux soutiens financiers de la Fédération protestante de France ; nous portons un service protestant de mission DEFAP en lien avec la CEVAA : nous participons à de nombreux organismes, représenté par un pasteur chargé des relations internationales. Cet aspect financier ne peut être absent des débats qui auront lieu dans nos synodes régionaux cet automne et au Synode national de 2026.

Nos professeurs à l'Institut Protestant de Théologie véhiculent, par leurs enseignements, leurs recherches, leurs écrits, la pensée francophone luthérienne et réformée, dans les facultés sœurs des pays européens ou non européens, mais aussi dans les facultés évangéliques et les universités publiques. Cette forme de témoignage implicite n'est pas à négliger.

**La question se pose alors en termes assez simples : maintenons-nous nos efforts financiers dans tous ces domaines ; certains sont-ils plus prioritaires que d'autres ; si oui, lesquels ?**

### **2.1.2 Au service de nos ministres.**

Tous au long de leur vie, notre Union prend soin des ministres que Dieu lui confie que ce soit les futurs ministres, les jeunes ministres, les ministres confirmés et les ministres retraités.

« Prendre soin », cela peut se faire de différentes manières, mais toujours sous la responsabilité des instances de l'Union :

- Rappeler par exemple aux associations cultuelles qu'elles ont le devoir impératif de loger correctement leurs pasteurs ; que des soutiens financiers pour améliorer l'état des presbytères existent à différents niveaux.
- Rappeler aux ministres, qu'au traitement qu'ils reçoivent, il convient de rajouter l'ensemble des avantages en nature et des autres aides financières à leur disposition. Ainsi, toutes ces sommes étant additionnées, on ne peut pas dire (ce que j'entends encore trop souvent) que notre Église ne rémunère pas à sa juste valeur une formation théologique à « Bac plus 5 ».
- Acter l'importance des bourses aux étudiants en théologie, aux montants croissants du fait de la précarité grandissante, mais aussi du changement radical des profils de nos futurs ministres, souvent plus âgés et qui entament une deuxième vie professionnelle au prix souvent de sacrifices importants et pas uniquement financiers.
- Avoir conscience que le ministère pastoral se fragilise, à l'image d'autres professions « d'autorité » comme les enseignants, les magistrats, les professions médicales, etc. Notre Église a la responsabilité de faire face à cette fragilisation en accompagnant ses ministres au travers de structures existantes ou d'autres à mettre en place (la supervision ou des offres de formation nouvelles par exemple), en accompagnant également ceux qui quittent le ministère.
- Rester enfin attentif à nos ministres retraités en leur permettant de vivre ce temps de retraite sereinement et dans les meilleures conditions possibles.

Ici encore, dans ces responsabilités que notre Église a vis-à-vis de ses ministres, nos fondations partenaires sont une aide indispensable pour compenser la baisse des ressources des Églises locales et paroisses.

Il n'est pas question pour moi de remettre en cause ces différents points du « prendre soin » de nos ministres, mais **j'interroge tout de même le synode sur notre capacité à bien informer les membres de nos communautés locales, responsables ou simples fidèles, de leur impérieuse nécessité.**

### **2.1.3. Au service des régions et des Églises locales — paroisses.**

Le « synodal » au service du « presbytéral » passe aussi par différentes actions prises en charge par le « Titre A » et les fonds spécifiques au profit immédiat des Églises locales et paroisses.

Voici celles que je souhaite mettre en avant cette année :

### Logéas :

Nous avons depuis plusieurs lustres déjà confié la comptabilité des associations culturelles à un prestataire extérieur, la SCOP « Logéas ». Le coût de cette prestation (environ 215 000 euros en 2024) est intégralement pris en charge par l'Union, sans refacturation aux AC. La question récurrente du maintien ou non de ce partenariat se pose, encore plus cette année où un des dirigeants de la SCOP, son fondateur, a annoncé son prochain départ à la retraite. De plus, des réactions individuelles de trésoriers d'association culturelle, des vœux dans certains synodes régionaux reposent régulièrement la question du partenariat avec « Logéas ». Dans le même temps, d'autres réactions signalent la qualité des services rendus par les personnes de « Logéas » qui répondent aux nombreuses interpellations téléphoniques et mailing, ainsi que par les diverses formations en distanciel et en présentiel.

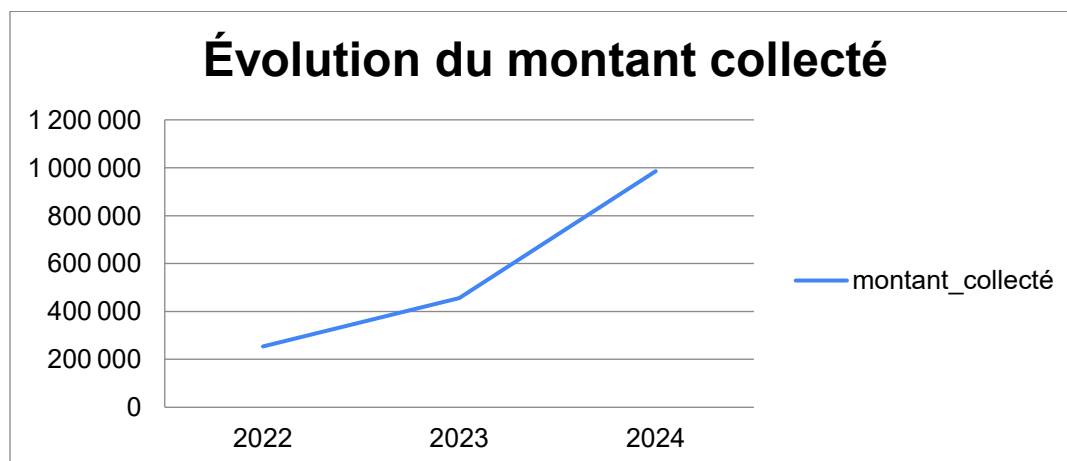
Sur demande de la commission des finances, le Conseil national a chargé une petite équipe « Logéas » de travailler cette question. Un audit extérieur a confirmé la fiabilité du logiciel et sa compatibilité avec les exigences légales en cours. Dans le même temps des recherches ont été faites pour trouver un autre logiciel particulièrement auprès du prestataire qui travaille avec la moitié des diocèses catholiques. Le constat suivant a été transmis au Conseil national : le changement de logiciel coûterait plus cher et nécessiterait un bouleversement profond de la gestion comptable pour les trésoriers des conseils presbytéraux.

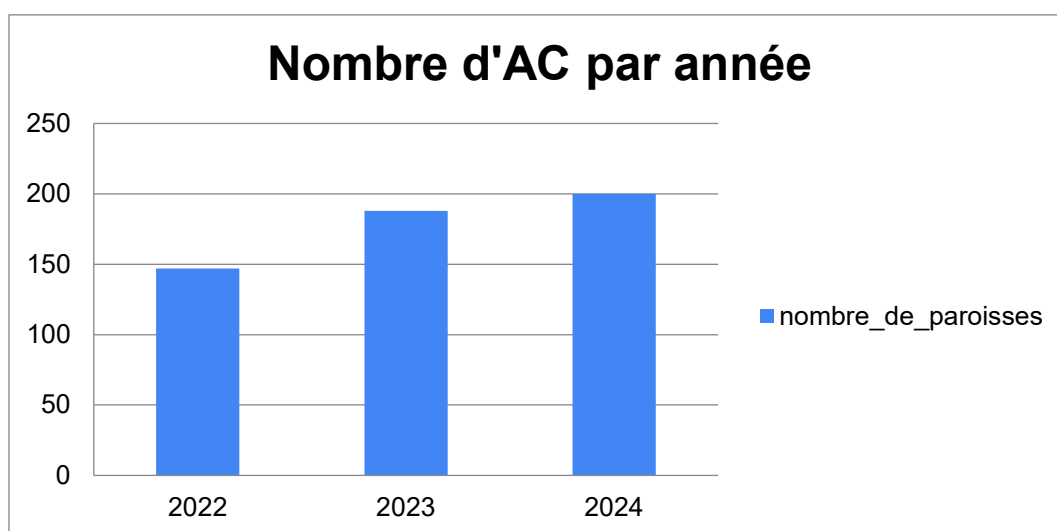
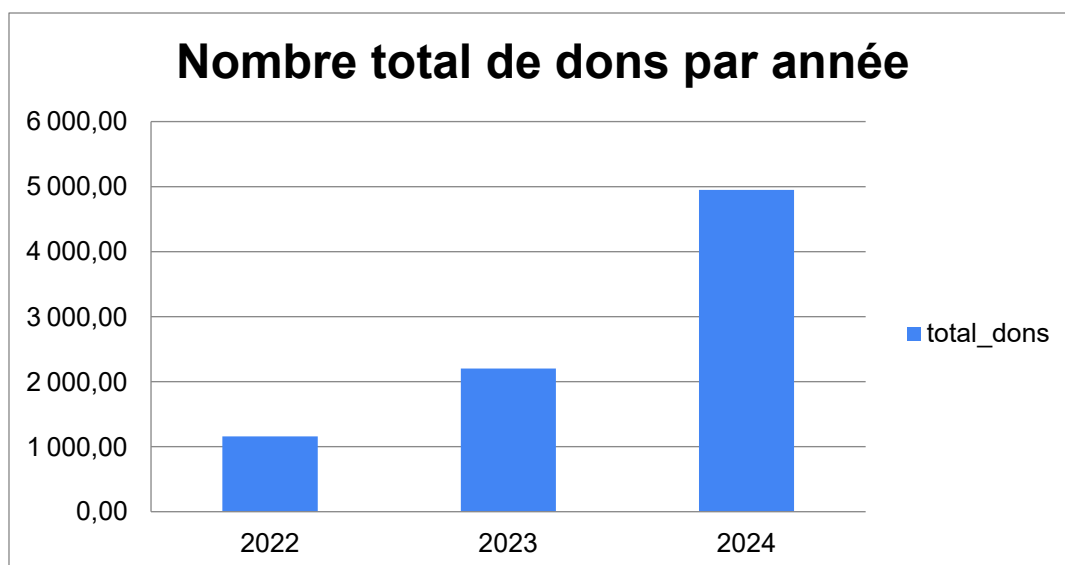
Ainsi, la décision de poursuivre avec le logiciel « Logéas » a été prise. Des discussions sont en cours sur les conditions de cette poursuite, y compris financières. Dans le même temps, en interne, il nous faut réfléchir à comment former dans toutes les régions (ou les consistoires) des référents « Logéas » capables de venir rapidement en aide à des trésoriers en difficulté.

### Yapla et le don en ligne :

L'Union met à la disposition des associations culturelles un outil de don en ligne via le prestataire Yapla. Cet outil est accessible sur le site internet de l'Union et les sites satellites des associations culturelles. L'année 2024 confirme l'accélération des dons mais aussi la très grande diversité de ces derniers et la très grande hétérogénéité des associations culturelles qui en tirent bénéfice.

Voici ce qu'il en est sur les trois dernières années :





Pour information : 28 AC ont recueilli plus de 10 000 € (dont une : 62 000 €) ; l'Union nationale a recueilli 42 000 €. On constate une très grande diversité du nombre d'associations culturelles collectrices suivant les régions : RP (44), CAR (28), PACCA (26), O (23), SO (22), CLR (20), NN (12), EM (9), ILP (6).

**Que faire pour que les associations culturelles qui reçoivent des dons en ligne importants motivent les autres à entrer dans une communication active ?**

**Le site Internet et les outils de communication :**

Un audit extérieur a eu lieu. Ses recommandations en matière d'embauche étant hors de portée financière, le Conseil national a réfléchi aux meilleures solutions possibles à mettre en œuvre, en tenant compte à la fois des contraintes financières et de l'amélioration globale à pérenniser dans le domaine de la communication interne et externe de notre Union d'Églises. Le poste de responsable de la communication sera tenu au 1<sup>er</sup> juillet 2025 par un salarié et non par un pasteur ce qui entrainera une hausse de son coût.

## La formation des responsables :

Je ne reviens pas en détail sur ce point, l'ayant déjà traité à différents endroits de mes rapports. Le poste « formation » est financé par un fonds spécifique doté par des ressources extérieures aux Églises locales et paroisses qui vont cependant en être au bénéfice.

Ainsi, le « Titre A » et les fonds spécifiques sont au service de nos 380 associations culturelles. **Comment communiquer cela de façon plus explicite aux dites associations culturelles ?**

## 2.2. « Constitution » quand tu nous tiens !

Il n'y a pas beaucoup de passages de notre Constitution qui parlent des finances mais ces derniers mettent en exergue deux termes que nous devons toujours avoir à l'esprit, et surtout appliquer : la responsabilité et la solidarité.

### 2.2.1. La responsabilité

#### Accepter de rentrer dans une logique d'évaluation.

C'est tout d'abord être convaincu que deux nécessités sont devant nous pour les années à venir : économiser partout où c'est possible et trouver de nouveaux donateurs. Quand arriverons-nous, par exemple, à abandonner ce qui visiblement est devenu obsolète ?

- Économiser... Tous les « Titres » sont, me semble-t-il concernés à l'exception sans doute du « Titre B » ? **Mais comment faire ? Qui est à la manœuvre pour faire des propositions ? Restons-nous dans une logique d'incitation ou allons-nous plus loin avec une vision coercitive ?**

- Trouver de nouveaux donateurs... **Y-a-t-il d'autres propositions à débattre que celle que j'ai faite dans la première partie de ce rapport ? Quels sont les niveaux les plus pertinents pour engager cette réflexion ?**

C'est ensuite ne pas tout attendre des autres : bien sûr, il nous faut rendre grâce pour ce qui nous est donné mais il ne faut pas en abuser. Les legs, c'est bien, les fondations, c'est bien... Jusqu'au moment où cela devient un oreiller de paresse. Le cœur de notre vie financière devrait rester le don régulier de nos membres fidèles dans nos communautés respectives.

C'est enfin l'épineuse question des doublons :

- Entre régions et Union, par exemple, **ne pourrait-on pas enfin arriver à concrétiser un partage plus efficient entre les ministres régionaux spécialisés et les secrétaires nationaux ?** On s'apercevrait peut-être alors que l'on peut « réduire la voilure » sans préjuger que ce soit au niveau national ou régional.

- Entre Union et organismes partenaires également, comme le DEFAP — la FPF — les Fondations. **Sommes-nous prêts à déléguer à ces organismes des fonctions que nous remplissons ou estimons-nous le contraire ?**

## **Accepter de se séparer d'outils devenus obsolètes ou superflus.**

La question récurrente des bâtiments : je vous ai précisé dans mon rapport écrit la croissance exponentielle des dépenses pour la rénovation de nos temples et autres locaux. Cela me pose question : **toutes les rénovations sont-elles bien nécessaires ? Quel est l'échelon le plus pertinent pour une réflexion sans « pathos » à propos des bâtiments ?** Se séparer de bâtiments peu ou pas utilisés semble entrer dans les mœurs mais dans les faits il demeure des écarts importants entre les Églises locales ou paroisses.

**Y-a-t-il des fonctions impératives et fonctions optionnelles du « Titre A »** dans les trois domaines que j'ai détaillé plus haut dans mon rapport : dans l'administration et la gestion de l'Union, dans la fonction de représentation de l'Union, dans l'aide au témoignage, à l'évangélisation, à la formation.

### **2.2.2. La solidarité**

#### **Une solidarité à accepter comme une évidence évangélique :**

Nous prêchons le non cumul des richesses : **le vivons-nous ?** Nous prêchons le partage des richesses : **l'appliquons-nous ?**

Nous disposons (vous le visualisez dans les comptes de l'Union à disposition pour ce synode) de richesses qui restent importantes par rapport à la faiblesse numérique de notre Église.

Vous remarquez également que l'Union nationale n'est pas dans une logique d'accumulation de ces richesses, et qu'une politique de réduction consentie et réfléchie de ses réserves est en cours, afin que le mot d'ordre « une Église de témoins » puisse se concrétiser du mieux possible.

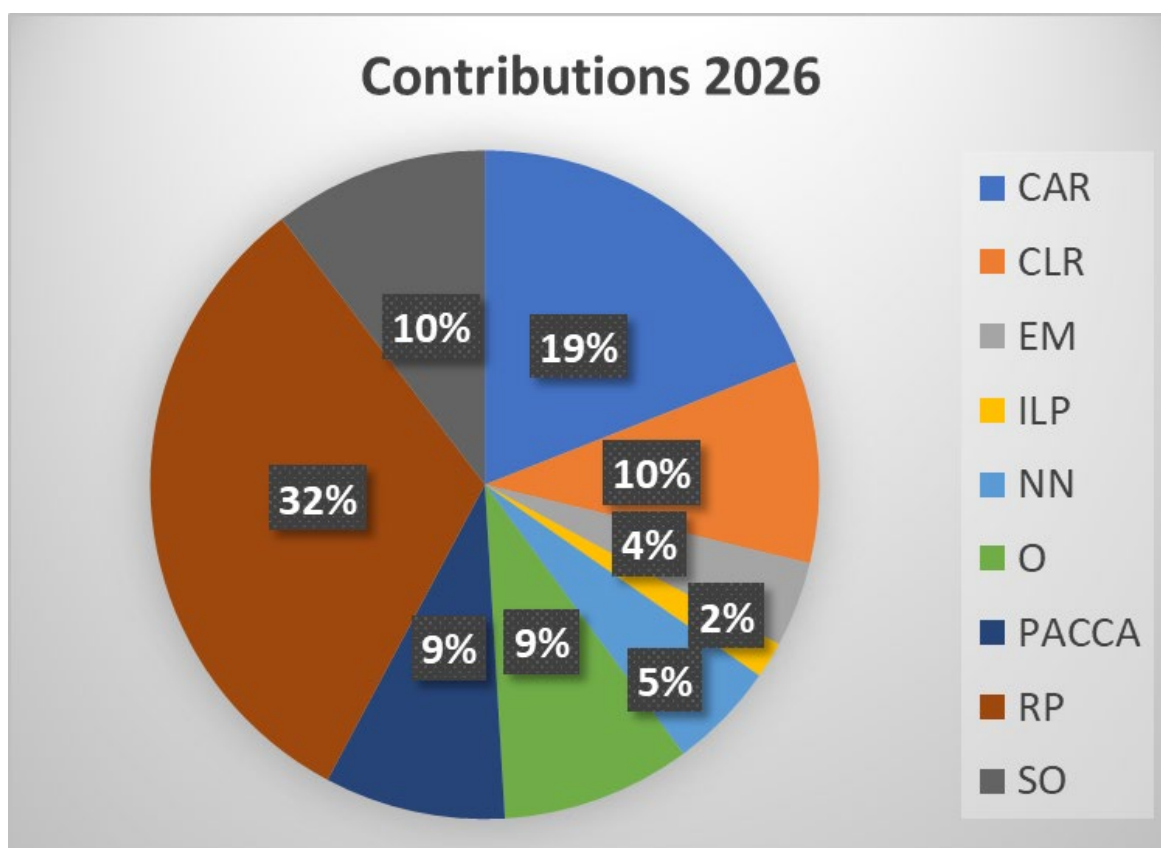
Je regrette cependant fortement que cette solidarité clairement affichée par l'Union n'arrive pas à ruisseler au niveau de trop nombreuses Églises locales ou paroisses qui continuent à engranger des réserves au lieu de les partager. En 2024, le montant cumulé de la trésorerie et des réserves des associations culturelles s'élève à la coquette somme de 47 000 000 € !

#### **Une solidarité à vivre à tous les échelons, et pas seulement dans le domaine financier :**

**Commençons par le niveau régional** avec les contributions 2026 au « Titre A » proposées à votre vote. Voilà ce que donne le total de 5 681 000 € ramené en pourcentage pour nos neuf régions.

Le déséquilibre est grand et les écarts se creusent ce qui peut être source d'inquiétudes même si je reste serein car je sais que les conseils régionaux ont tous à cœur la notion de responsabilité et que ceux qui le peuvent y ajoutent sans sourciller celle de solidarité.

Il me faut tout de même vous faire part d'une attention particulière en comparant ce graphique circulaire avec le tableau statistique de la première partie de mon rapport. La solidarité n'est plus assurée aujourd'hui que par une région, la région parisienne réformée. Les régions Ouest et Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur n'arrivent pas à compenser le déclin du Sud-Ouest, de Cévennes–Languedoc-Roussillon et de Centre-Alpes-Rhône ainsi que les petits chiffres de Nord-Normandie, d'Est-Montbéliard et de l'Inspection luthérienne de Paris.



**Poursuivons avec l'échelon local.** Toujours en reprenant le même tableau statistique de la première partie de mon rapport, il convient, je pense, de sensibiliser à cette solidarité les Églises locales et paroisses de métropoles, de grandes villes et de villes moyennes qui se trouvent dans un environnement plus favorable et responsabiliser les Églises de terroirs en les sortant toutes de la spirale du pessimisme qui les empêche d'aller de l'avant.

**Terminons par le niveau national.** Que ces notions de solidarité et de responsabilité restent bien présentes dans les débats et les décisions prises par les diverses commissions, conférences et conseils.

## Conclusion

Voici le temps des remerciements, je ne citerai pas toutes celles et tous ceux qui, à chaque échelon de notre Église, ont le souci de ses finances. Je les porte souvent dans mon cœur et dans mes prières. Chacune et chacun se reconnaîtra.

Une exception cependant, un immense merci à la pasteur Emmanuelle Seyboldt, avec qui j'ai beaucoup partagé ces dernières années.

À l'abattement qui parfois peut nous menacer quand nous voyons les difficultés s'accumuler, je préfère la confiance qui caractérise les enfants de Dieu que nous sommes.

Et pour en « *revenir à nos moutons* » introductifs je vous laisse méditer trois versets bibliques qui me portent à cette confiance :

- Matthieu 9/36 : « *voyant la foule, il fut ému de compassion pour elle, parce qu'elle était languissante et abattue, comme des brebis qui n'ont point de berger* ».

- Luc 12/32 : « *ne crains point, petit troupeau ; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume* ».

- Psaumes 79/13 : « *et nous, ton peuple, le troupeau de ton pâturage, nous te célébrerons éternellement ; de génération en génération nous publierons tes louanges* ».

Merci pour votre attention ; à très vite pour le débat financier à venir.

Sète, le 30 mai 2025,  
**Michel Mazet, trésorier du Conseil national**

## Message d'envoi du pasteur Christian Baccuet

Président du Conseil national

Sète le dimanche 1<sup>er</sup> juin

Cette session synodale va se terminer. Merci à Dieu pour ce beau moment d'Église.

Merci à Dieu pour toutes les personnes engagées dans notre Église.

Merci à Dieu pour toutes les rencontres, les projets, les défis.

Et merci à chacun et chacune de vous.

Merci pour votre confiance et merci pour votre prière pour le ministère du Conseil national.

L'apôtre Paul, à la fin de sa lettre aux Romains — cette lettre dans laquelle il récapitule les grandes lignes de sa théologie de la grâce, cette lettre dont la lecture par Luther marque le début de la Réforme protestante —, a écrit ce verset, un verset pour nous aujourd'hui :

« *Accueillez-vous les uns les autres, comme le Christ lui-même vous a accueillis, pour la gloire de Dieu* » (Romains 15, 7).

C'est un programme pour notre Église !

« *Accueillez-vous les uns les autres* »...

« Accueillir », en grec, c'est *προσλαμβάνω* (*proslambano*), qui peut se traduire par « prendre pour compagnon », « prendre par la main », « recevoir dans sa maison », « prendre en amitié ».

Deux autres fois dans cette lettre, Paul utilise ce verbe magnifique. C'est dans le chapitre qui précède. 14, 1 : « *Accueillez celui qui est faible dans la foi, sans discrimination d'opinions* ».

14, 3 : « *Que celui qui mange ne méprise pas celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange, car Dieu l'a accueilli* ».

Comment mieux dire ce qu'est cet accueil mutuel ?

Il est attention au plus faible, dans la diversité des opinions.

Il est non-jugement des différences de choix éthiques.

Il appelle à être une Église accueillante et ouverte.

Seulement ce n'est pas facile d'accepter les autres, de manière générale et à plus forte raison quand ils pensent ou agissent différemment de nous au sein même de notre Église. Vivre sa diversité est un défi pour notre petite EPUdF.

Pour cela, comment faire autrement que de revenir à la source, le Christ ?

« *Accueillez-vous les uns les autres, comme le Christ lui-même vous a accueillis* », écrit Paul.

Ne juge pas celui qui pratique différemment sa foi, « *car Dieu l'a accueilli* ».

Le Christ est *modèle* de cet accueil, lui qui, par ses paroles et ses actes, a toujours privilégié les petits, les exclus, les fragiles.

Le Christ est *possibilité* de cet accueil, lui qui est présence de Dieu parmi nous.

Le Christ est *source* de cet accueil, lui qui est serviteur crucifié et seigneur ressuscité.

Le Christ est la raison d'être de notre Église, auquel sans cesse il nous est précieux de revenir, qu'il est essentiel de suivre, de vivre et d'espérer.

C'est en étant unis en lui que nous pouvons nous accueillir véritablement les uns les autres.

Nous accueillir les uns les autres est ainsi au cœur de notre foi, de notre vie d'Église, pour notre plus grand bonheur, mais aussi par fidélité au Seigneur. Et plus encore !

« Accueillez-vous les uns les autres, comme le Christ lui-même vous a accueillis, *pour la gloire de Dieu* », écrit Paul.

Pour la gloire de Dieu. La gloire, c'est la splendeur, l'éclat, la force, la plénitude de présence. Ce n'est pas que pour nous que nous sommes appelés à nous accueillir les uns les autres dans la foi en Christ : cela est témoignage rendu à Dieu, signe de notre confiance et de notre espérance, dans la force de l'Esprit saint.

Une Église missionnaire est une Église qui accueille comme le Christ.

Quel beau programme pour notre Église pour les années à venir !  
Programme à déployer, ou plutôt *promesse* à vivre, dans la force de l'Esprit saint.

Alors, dès maintenant, à notre retour dans nos paroisses et dans nos lieux d'engagement, et pour les années à venir, accueillons-nous les uns les autres, comme le Christ nous a accueillis, pour la gloire de Dieu !

Bonne route, et que d'ici notre prochaine rencontre, Dieu nous tienne par la main !